

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3648 - DU LUNDI 30 DÉCEMBRE 2019 AU JEUDI 2 JANVIER 2020

## BANQUE MONDIALE

# Des chiffres révélateurs des grandes tendances en RDC

L'institution de Bretton Woods ne pouvait terminer l'année 2019 sans une évaluation de l'évolution des grands secteurs de la vie socio-économique dans le monde. Au total, treize graphiques ont livré des informations cruciales tant sur l'Afrique subsaharienne que notre pays.

Il en ressort que la RDC compte 7 % de la population mondiale en situation d'extrême pauvreté, contre 23 % pour l'Inde. Selon la BM, la situation a plutôt bien évolué dans certains pays, dont la RDC qui a pu sortir 2,3 % de sa population dans la situation d'extrême pauvreté dans la période comprise entre 2000 et 2015.

Page 5



Le siège de la Banque mondiale à Washington / DR

## AFFAIRE GECAMINES-VENTORA

### Les notables katangais dénoncent l'acharnement contre Albert Yuma



Le secrétaire général Jean Diur Muland lisant la déclaration

C'est à un véritable plaidoyer que les communautés de l'espace katangais se sont livrées le 25 décembre dernier en faveur d'un de leurs dignes fils, Albert Yuma (président du conseil d'administration de la Gécamines) cité malencontreusement dans une

sulfureuse affaire de blanchiment des capitaux de plus de deux cents millions d'euros impliquant cette entreprise publique. Des allégations que les notables du Katanga présents à Kinshasa réunies en séance extraordinaire, le 26 décembre, estiment truffées

de mensonges. Une déclaration a sanctionné cette rencontre visant à rétablir la vérité après analyse approfondie du dossier tel que publié par l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) dans son dernier communiqué.

Page 2

## SÉMINAIRE DE ZONGO

### Les membres du gouvernement à l'école de la rigueur et de la loyauté



Les membres du gouvernement en séminaire à Zongo

Zongo, dans la province du Kongo central, a connu une intense activité politique à la faveur du séminaire de mise à niveau des membres du gouvernement organisé du 26 au 27 décembre à l'hôtel Mbuela Lodge. Il s'est agi de faire l'évaluation de l'action du gouvernement depuis sa mise en place en septembre 2019 et de renforcer les capacités de gestion de ses

membres.

En ouverture des travaux, le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, a exhorté les ministres d'Etat, ministres et vice-ministres à plus de solidarité mais aussi d'exemplarité. Au-delà des appartenances politiques, des origines ou des religions, a-t-il dit, c'est la réussite de chacun qui va garantir le succès collectif.

Page 5

## PEINTURE

### Claudy Khan image « Les Larmes de Beni »

Page 4

2019

# La plus mauvaise année pour les PME

Les petites et moyennes entreprises (PME) n'ont bénéficié des fonds du Trésor public RD-congolais qu'à hauteur de 42 % des décaissements prévus pour cet exercice. Ce chiffre concerne la période allant de janvier à fin novembre 2019.



Justin Kalumba Mwana Ngongo Ministre des PME/DR

A la date du 30 novembre 2019, le gouvernement de la République n'a réussi à débloquent que 42,43 % des fonds alloués au secteur des PME. Ce faible taux de décaissement représente moins de 9 millions de dollars américains sur une enveloppe de l'ordre de 21 millions de dollars. Il s'agit en fait de l'argent du Trésor public RD-congolais affecté particulièrement à l'administration chargée de ce secteur. Par ailleurs, comme le renseigne toujours les dépenses publiques en 2019, le poste de dépenses le plus important, soit plus de 66 % des fonds encaissés par le Trésor public, a servi à payer les salaires du personnel. Pourtant, en 2019, l'Etat RD-congolais n'a pas manqué une occasion de présenter le secteur des PME comme une priorité nationale ou plutôt sa priorité. Même si leur nombre reste un grand mystère en rai-

son de leur choix d'évoluer en majorité dans l'informel, on estime que plus d'un million de PME existent à Kinshasa. Il est possible d'en faire un puissant levier de développement si une politique cohérente est mise en place. Il faut déjà arriver à débloquent intégralement l'argent en faveur des PME et assurer un suivi rigoureux sur leur utilisation. D'aucuns espèrent des changements notables dans l'ensemble de la vision des autorités RD-congolaises sur les PME. A ce titre, des actions comme la remise des prix d'excellence aux innovateurs sont plutôt bien accueillis. Mais il ne suffira pas simplement que de remettre des enveloppes aux lauréats, insistent-ils. Encore faut-il que cet argent serve effectivement à susciter l'émulation tant attendue dans ce secteur. C'est un autre débat.

Laurent Essolomwa

## AFFAIRE GECAMINES-VENTORA

# Les notables katangais dénoncent l'acharnement contre Albert Yuma

C'est à un véritable plaidoyer assorti d'un argumentaire bien ouillé que les communautés de l'espace katangais se sont livrées le 25 décembre dernier en faveur d'un de leurs dignes fils, Albert Yuma (président du Conseil d'administration de la Gécamines) cité malencontreusement dans une sulfureuse affaire de blanchiment des capitaux de plus de deux cents millions d'euros impliquant cette entreprise publique.



Le secrétaire général Jean Diur Muland lisant la déclaration

Des allégations que les communautés de l'espace katangais réunies en séance extraordinaire le 26 décembre dernier estiment être truffées de mensonges. Une déclaration a sanctionné cette rencontre visant à rétablir la vérité après analyse approfondie du dossier tel que publié par l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) dans son récent communiqué. Lue par le secrétaire général, Jean Diur Muland, cette déclaration a eu le mérite de restituer, au regard des documents disponibles, les faits dans leur vrai contexte. Il en découle, après l'analyse, ce qui suit : La Gécamines a signé en date du 2 octobre 2017 avec la société Fleurette Mumi Limited un « team loan agreement » pour un montant de deux cent mille euros à décaisser progressivement. Cette société va, entre-temps, changer d'appellation pour devenir Ventora Développement, a ajouté Jean Diur Muland avant d'indiquer que ledit prêt a été bel et bien reçu par la Gécamines à travers son compte bancaire. « La lettre du ministre des Finances datée du 24 janvier 2018 portant titrisation et compensation des avances faites au Trésor pu-

blic par la Gécamines prouve que le montant versé au Trésor était à valoir sur les obligations de cette entreprise vis-à-vis de l'Etat en matière des recettes fiscales et non fiscales », précise le communiqué. C'est sur ces entrefaites que la société Ventora fera une mise en demeure à la Gécamines pour rembourser la dette. L'entreprise publique congolaise refusera alors de s'exécuter au motif que les sociétés Fleurette Mumi et Ventora Développement ont été toutes sanctionnées par le Trésor américain respectivement en décembre 2017 et en juin 2018. D'où la plainte déposée par Ventora au tribunal de commerce de Lubumbashi. La Gécamines interjettera alors appel pour « mal jugé » et, pour l'heure, le dossier se trouve en instruction au Parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe. Pour les communautés de l'espace Katangais, le dossier étant entre les mains de la justice et après que les principaux acteurs ont été entendus, il appartient à l'organe de la loi de rendre le jugement en toute impartialité. Tout en dénonçant le vil acharnement contre un de leurs dignes fils, Albert Yuma, président du Conseil d'admi-

nistration de la Gécamines, les communautés de l'espace katangais ont mis en garde tous ses détracteurs. Et de rappeler le dévouement dont il a fait preuve pour la transformation de la Gécamines et sa participation active dans l'élaboration du Code minier révisé. Dans la foulée, l'Acaj et les autres organisations de défense des droits de l'homme ont été exhortées « à ne pas défendre sélectivement les Congolais et, surtout, à éviter tout acharnement tendant à prendre les allures tribalo-claniques dangereuses pour la fraternité et la cohésion tant recherchée ». Tout en se réservant le droit des poursuites judiciaires à l'endroit de quiconque qui violerait le droit de ses fils et filles, les communautés de l'espace katangais se disent disposées à ester en justice, s'il en faut, contre le coordonnateur de l'Acaj, Georges Kapiamba, pour diffamation. La finalité de tout ceci, à en croire cette association, est de « voir tous les dossiers relatifs au détournement de fonds renseignés être traités équitablement dans le respect des lois en vigueur dans le pays ».

Blandine Lusimana

### LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

### DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

### RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

### Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

### RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués :  
Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat  
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,  
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

### LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

### RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,  
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

### RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

### MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

### INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

### ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

### PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

### TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

### INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

### DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

### IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

### INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

### LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

### GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

### ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## AFFAIRE DETTE DE 200 MILLIONS D'EUROS

## Gécamines et Ventora déboutées par l'Acaj

**L'ONG, dans sa réaction, qui contredit les communiqués publiés par ces deux entreprises établissant les contrevérités de la débitrice et sa prétendue créancière, remonte les bretelles aux responsables de ces sociétés et pense démontrer à suffisance le blanchiment d'argent dont ces derniers sont auteurs.**

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) relève, à la lecture des communiqués de presse de la Gécamines et de Ventora Development publiés le 23 juin 2019, que « leurs auteurs tentent de justifier l'injustifiable par des arguments tronqués en fait comme en droit ». Ce qui rend nécessaire, note cette ONG, sa présente mise au point, articulée sur cinq points.

L'Acaj qui rappelle, en effet, que le communiqué de la Gécamines indique que « Fleurette Mumi, devenue Ventora depuis lors, avait octroyé à Gécamines, en octobre 2017, un prêt de 200 millions d'euros », note également que Fleurette Mumi est une société du groupe Dan Getler, incorporée et ayant son siège social dans un paradis fiscal (Iles-Vierges Britanniques). « Elle n'est ni une banque, ni un établissement de crédit. Elle n'exploite aucune activité productive et surtout est identifiée mondialement comme exploitant des activités illicites », souligne cette ONG dans son communiqué publié le 24 décembre. De l'avis de l'Acaj, ces faits relevés étaient suffisants pour convaincre la Gécamines à ne pas s'engager avec une telle société à la réputation sulfureuse, et de surcroît à solliciter auprès d'elle une ligne de crédit d'un montant de 200 millions d'euros, « sachant que les règles de compliance internationale et les obligations de vigilance n'autorisent pas un tel comportement suspect. »

De l'avis de l'Acaj, qui appuie son argumentaire sur la loi n° 04/016 du 19 juillet 2004 portant lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, une telle opération de prêt, avec l'origine des avoirs (fonds) du prêteur non connue et la hauteur de ce montant de 200 millions d'euros incompatible avec la nature et le niveau des activités du prêteur, constitue un indice particulier du blanchiment en ce qu'il tend à introduire, dans le système bancaire congolais ou dans le circuit économique congolais, des sommes d'argent issues des activités non connues et jugées illicites par le Trésor américain qui a, à juste titre, placé Fleurette Mumi au cours de la même année 2017 sous le coup des sanctions améri-

caines.

« Toute personne diligente ne peut comprendre pourquoi la Gécamines a choisi précisément cette société sulfureuse qui n'est ni banque, ni établissement de crédit pour obtenir le prétendu prêt », a souligné cette association.

#### Un mauvais créancier pour renflouer des caisses non vides

Pour l'Acaj, la Gécamines n'avait pas non plus besoin d'aller emprunter à cette date cette somme d'argent auprès d'un tiers, à réputation sulfureuse, pour prépayer les impôts, étant donné qu'elle disposait d'un matelas financier important à la suite de la réalisation de nombreux actifs qui lui ont donné une enveloppe financière très conséquente. Cette association note, en effet, que la Gécamines venait de réaliser la cession de ses cinq mille actions (25%) dans Metalkol à ENRC pour 170 millions de dollars américains (USD) dont le dernier paiement sur ce montant a été fait en avril 2017, soit 50 millions USD. L'Acaj indique également qu'en 2017, cette société avait réalisé d'importantes sommes en millions de dollars dans un partenariat avec des chinois de Hong Kong et en 2018, avec Hong Kong excellent mining Investment Co. Ltd et KLK Mining Sasu, pour les gisements de Kilamusendu et Kingamyambo. « Bien plus, les motifs farfelus de ce prêt, à savoir payer des avances d'impôts et taxes (ce que rien ne justifie rationnellement) démontrent à suffisance le côté pernicieux du montage », insiste l'Acaj.

Dans son troisième point développé, l'Acaj souligne qu'en prétextant dans leurs communiqués que « Fleurette Mumi » et Ventora Development constituent une même personne, pendant que les pièces du dossier attestent l'absence d'un quelconque lien de droit entre les deux entités, les deux sociétés posent un acte d'empilage consistant à monter un scénario, appuyé sur une action judiciaire, pour justifier le remboursement d'un prêt fictif à Ventora. « Le saviez-vous ? Contrairement à ce que disent les communiqués de ces deux sociétés, l'immatriculation de Ventora Development en



Siège de la Gécamines S.A./ DR

date du 24 août 2018 est véritablement la date de naissance de Ventora et non pas celle de sa prétendue relocalisation que les pièces du dossier démentent », indique l'association.

D'après l'Acaj, l'attestation de dépôt de capital du 23 août 2018 établie par la Banque certifie que Ventora Development a ouvert un compte pour société en formation (au sens de l'article 100 de l'Acte uniforme relatif aux sociétés commerciales) dans les livres d'Afriland First où elle effectua un versement de 1 625 000 FC (soit 1 000 USD) en guise de libération du capital social par l'associé unique qui est la société Ventora Mining Sasu, qui, elle-même, a un capital de 200 USD. L'ONG relève également son immatriculation qui s'en est suivie sous RCCM n° 18-B-01273 en date du 24 août 2018 en tant que société nouvellement constituée. « Du reste, n'ayant exercé aucune activité sociale, après plus d'un an d'existence, Ventora Development n'a, à ce jour, déposé aucun bilan. Son prétendu gérant a même confirmé ignorer une quelconque prétendue relocalisation de Fleurette Mumi dont il ne connaît rien », a fait savoir le président de l'Acaj, Me Georges Kapiamba, dans ce communiqué dont copie est arrivée au Courrier de Kinshasa. Pour ce juriste, ce flou artistique d'une identité entre une société étrangère et une société locale, qui n'obéit à aucune règle de droit des sociétés, est un artifice qui n'échappe à aucun spécialiste, mais qui a surtout l'avantage de démontrer qu'il n'y a jamais été conclu aucun contrat de prêt entre la Gécamines et Ventora Development. Ce qui rend fictif, a-t-il affirmé, le prêt revendiqué par la première à la seconde. Car celle-ci ayant accédé à l'existence juridique en août 2018 ne peut

pas logiquement conclure un contrat avec Gécamines en octobre 2017, soit un an avant son existence. Dès lors, a-t-il fait savoir, Ventora est tiers par rapport à Gécamines et doit lui être appliquée l'article 63 du Code civil livre III.

Ainsi, appuie l'Acaj, l'opinion comprendra qu'en voulant coûte que coûte forcer l'identité de deux sociétés, les dirigeants de la Gécamines et sieur Dan Getler ont, de concert et sciemment, voulu contourner les sanctions américaines, commettant ainsi un procédé de dissimulation dans le but d'empêcher toute possibilité de remonter à l'origine illicite des fonds, en voulant aider la société Fleurette Mumi pourtant sanctionnée à cause de ses activités illicites, à vouloir échapper aux conséquences desdites sanctions par des simulations identitaires qui ne tiennent pas la route.

L'Acaj note qu'aussi bien le jugement RAC 2478 que la procédure d'appel sous RCA 16.748 étalent en réalité un arrangement grossier (complot) pour justifier le paiement d'un montant de plus de 151 millions d'euros à un tiers. En effet, a commenté cette ONG, l'absence criant d'un acte juridique liant ces deux sociétés aurait dû logiquement justifier la Gécamines à initier une action pénale contre le président de Ventora Development pour tentative d'escroquerie, avec celle-ci comme civilement responsable. Ceci, poursuit-elle, est d'autant plus vrai qu'il n'existe aucune preuve que le prétendu montant de 128 millions d'euros a été viré au profit de la Gécamines. « En effet, le soi-disant swift y relatif renseigne que ledit prétendu montant aurait été viré au compte d'une société dénommée "Gécamines Développement" qui est non autrement identifiée, pendant que l'article 2, alinéa 1er des statuts harmonisés de la

Gécamines datant de 2014 renseignent sans équivoque que la société est dénommée "Gécamines". Cette réalité rend impertinente la justification du refus de défense à exécuter sur la base de reconnaissance d'une créance fictive », fait observer l'Acaj.

Cette ONG de défense des droits de l'homme note, enfin, que le timing et la coïncidence de la conclusion des contrats entre KCC (Glencor) et la Gécamines à hauteur d'un montant global de 270 M USD, avec exigence de paiement d'un acompte de 150 M USD à la date de la signature, au moment même où Gécamines attend impatiemment et avec excitation sa condamnation à payer plus de 151 M USD intrigue. Pour cette association, si donc KCC (Glencor) venait à effectuer un tel paiement, alors même qu'elle a été interpellée à ne pas porter main-forte à un tel processus de blanchiment de capitaux, il va sans dire qu'elle deviendrait complice de l'introduction des sommes blanchies dans le circuit économique légal afin de leur donner une apparence licite. Soulignant la gravité de ces faits, l'Acaj attend finalement du Procureur général près la Cour de cassation de poursuivre son action judiciaire contre les trois dirigeants de la Gécamines et ceux de Ventora ; à ne pas céder aux pressions politiques ; et prendre toutes les mesures conservatoires nécessaires afin de protéger le patrimoine de la Gécamines contre la prédation en cours. Cette ONG appelle la population congolaise à soutenir activement l'action judiciaire en cours et à rester mobilisée jusqu'à ce que les auteurs et complices de ces faits de blanchiment des capitaux et détournement des fonds de la Gécamines soient jugés et sanctionnés conformément aux lois congolaises.

## FÊTE DE NOËL

# La Fondation Mama Sofia a partagé un repas avec les orphelins de Kinshasa et les enfants albinos

Après avoir joué ensemble, chaque enfant est rentré avec un kit comprenant des cadeaux offerts par cette ASBL dirigée par Mme Zakia Seddiki, l'épouse de l'ambassadeur de l'Italie en RDC.

La Fondation Mama Sofia a réuni, le 26 décembre, en l'espace Elikya ya Noël érigé sur la place du 30 juin, à la Gare centrale, dans la commune de la Gombe, plusieurs enfants, dans le cadre des festivités de Noël et de la Saint-Sylvestre. Ces enfants sont venus de différents orphelinats de la ville-province de Kinshasa et des albinos, membres de l'ONG des albinos de la RDC, la Fondation Mwimb-Texas (FMT).

Pour la fondatrice et présidente de cette ONG, Mme Zakia Seddiki, cette activité avait pour objectif de redonner la joie à ces enfants qui, pour les pensionnaires de différents orphelinats, vivent dans une situation particulière pour avoir perdu leurs parents. Alors que la présence des enfants albinos avait été dictée par le souci de promouvoir leur intégration dans la société et de lutter contre la discrimination et la stigmatisation dont les albinos ont souvent été victimes.

## Des jeux et des cadeaux

Juste après la pluie qui s'est abattue sur Kinshasa dans la matinée, cet espace avait été pris d'assaut par ces enfants venus des quatre coins de la capitale. Déjà, les dispositions ont été prises par la Fondation Mama Sofia pour leur permettre une agréable journée au sein de l'espace Elikya ya Noël organisé

sous le patronage du gouverneur de la ville, Gentiny Ngobila Mbaka, par une société de télécommunication évoluant en RDC. Des jeux dans les toboggans et autres animés par des experts en la matière ont été organisés pendant toute la journée, pour le plaisir de ces enfants, avant que le gong sonne pour le repas préparé pour eux. Beaucoup d'entre ces enfants ont été contraints d'aller vers le repas étant donné que leur soif de jouer n'avait pas été éteinte. Mais, comme les organisateurs de cette journée ont tenu à l'heure afin de permettre à ces enfants de rentrer dans leurs pensionnats ou leurs familles respectives, les jeux ont été interrompus pour donner place au repas. Et, c'est après le repas que chaque enfant est passé sous la tente montée pour recevoir des cadeaux des mains de la présidente de Mama Sofia puis du gouverneur Gentiny Ngobila, qui avait accordé quelques minutes de son temps pour honorer ces enfants. Dans des kits réservés aux albinos, en plus de ce que tous les enfants ont reçu, Mama Sofia a ajouté les parasols et les lunettes solaires, la vaseline, l'alcool et le dakin, en vue de permettre à ces enfants albinos de se protéger contre les rayons solaires, pour éviter le cancer de la peau, cette maladie qui tue la majorité d'albinos en Afrique, ou encore



Des enfants entrain de jouer sur la place de la gare centrale/Adiac

de s'attaquer à certaines plaies liées à leur état des personnes vivant avec albinisme.

## Une journée réussie

Le président de la FMT, le catcheur albinos Alphonse Mwimba Makiese, qui était, avec quelques membres du comité de son ONG, à la place de la gare du début jusqu'à la fin de cette activité, a salué l'initiative de cette organisation sœur, Mama Sofia, qui a voulu mettre des enfants albinos ensemble avec les non-albinos. « Cette idée est géniale et j'ai remarqué que dans les jeux, tous ces enfants ont joué ensemble sans discrimination. Les enfants albinos se sont tenus

dans les mains avec les enfants non-albinos et personne n'a été gêné ou choqué par la couleur de l'autre », a-t-il fait remarquer, appelant les autres structures à multiplier ces genres d'activités en vue de lutter contre la stigmatisation dont peuvent être victimes les albinos et faciliter leur intégration dans la société. Mama Sofia, a-t-il dit, a compris les messages lancés à longueur des journées par la FMT et leur a fait siens. A en croire Alphonse Mwimba Texas, si d'autres personnalités ou organisations ont emboîté le pas à Mama Sofia, les albinos seraient rassurés de vivre dans un Congo sans discrimination. Mama Sofia, rappelle-

t-on, est une association caritative fondée en 2017 à Kinshasa par l'épouse de l'ambassadeur de l'Italie en RDC. Elle est composée de volontaires italiens et internationaux visant à améliorer la vie des femmes et des enfants en difficulté en République démocratique du Congo. Cette organisation a déjà mené, en partenariat avec la FMT, une journée de sensibilisation à l'albinisme au cours de laquelle les albinos ont également reçu des kits comprenant des parasols, des savons, des chapeaux, etc. Cette journée a également permis la projection du film Mwimba Texas : catch et albinisme en RDC.

Lucien Dianzenza

## PEINTURE

## Claudy Khan image «Les Larmes de Beni»

Une vingtaine de toiles, exposées du 28 décembre au 4 janvier à l'Académie des beaux-arts (ABA), témoignent de la compassion du remarquable peintre congolais résidant en France aux populations meurtries représentées par des portraits de femmes et d'enfants. Fusion de figuration et d'abstraction, les univers colorés de ces admirables tableaux où l'artiste les place illuminent un quotidien macabre laissant transparaître la lueur d'espoir qu'il nourrit d'un lendemain meilleur.

La pièce maîtresse de l'exposition, Les larmes de Beni est fort remarquable dès l'entrée de la pièce, elle se situe au fond de la salle d'exposition. Impossible de la louper ! Peinte sur un pagne très coloré à prédominance jaune, elle attire d'abord à cause de ses belles couleurs. Ce qui, pour l'artiste, n'est pas contradictoire à savoir que cette toile « exprime vraiment les larmes de Beni avec les souffrances que subissent nos frères et sœurs de l'Est. Peut-être même la souffrance tout court que subissent les femmes dans le pays aujourd'hui ». Car Claudy Khan demeure d'avis que « ce n'est pas parce que l'on souffre aujourd'hui qu'il n'y a pas d'espoir pour des lendemains meilleurs ! Il faut laisser un pan ouvert pour l'espoir qui doit arriver ».

La femme est au centre de l'exposition Les larmes de Beni. Lors du vernissage

opéré dans le cadre restreint et intime de ses hôtes de l'ABA, le peintre a confié au Courrier de Kinshasa que cela est d'autant plus compréhensible « parce que c'est elle qui subit les viols et tous les affres de la guerre, mais nous en sommes tous affectés et c'est nous qui pleurons ». Et quoiqu'il en soit, précise l'artiste, « je n'engage pas du tout un débat politique en peignant cela. Pour moi, c'est juste dévoiler l'état dans lequel vivent les gens de Beni. Je pense que cela devrait toucher chacun d'entre nous ici. Ce n'est ni pour faire joli ni pour provoquer. Même si il arrive que l'on garde silence, mais la réalité nous rattrape, elle interpelle et donc, la moindre des choses, c'est d'en parler ». Et d'ajouter : « Le sujet est inspirant. Il m'a inspiré et j'ai travaillé dessus ». Par ailleurs, depuis quelques années,

Claudy Khan travaille sur la femme et le sujet de Beni s'est quasi imposé à lui. « Lorsque je vois et entend parler de ces femmes violées à Beni, de celles qui sont soignées par le Dr Mukwege à Panzi, je suis touché. Je ne peux rester indifférent, il faut que j'en parle. C'est cela qui m'a porté à peindre sur le sujet », nous a-t-il dit. L'artiste qui a voulu leur témoigner sa compassion reste tout de même confiant en un avenir moins sombre. « Je pense que cela ne va pas continuer; donc si demain, ces femmes ont à nouveau le sourire, je vais le peindre », affirme-t-il. Et de renchérir : « C'est pour cela que je laisse transparaître de la lumière dans mes tableaux car je nourris l'espoir que cela s'arrêtera un jour. Mais comme cela fait un moment que ce malheur dure, c'était un minimum de leur rendre cet hommage ».

## Des regards déterminés

Du reste, souligne Claudy Khan : « Ce n'est pas de la tristesse qui apparaît sur les visages. En fixant bien les peintures, l'on voit des regards très déterminés ». Et d'affirmer : « Le regard de l'enfant dans "Codes-barres" est plongé dans une vision de l'avenir où sont dirigées des

attentes, "Particules de vie" semble même défier les forces du mal et "Enlightment" subit en silence mais veut se débarrasser de son carcan autour de la tête ». Quant à la femme dans Méandres, poursuit-il, « elle est en train de revivre une sorte d'engouement où elle reçoit tout ce qui passe, il y a une espèce de vague qu'elle vit comme une lutte, elle a les yeux fermés mais va se réveiller ». Et de renchérir : « La seule qui pleure sur son sort est "Les Larmes de Beni". Pourtant, elle est dans un tableau gai avec des fleurs car l'environnement de Beni, c'est la nature. Malgré la souffrance au quotidien, cette beauté naturelle demeure. C'est pour cela que dans tous mes tableaux, il y a toujours cette lueur comme une sortie de crise ou de souffrance sinon ce serait trop macabre. Si les gens continuent à tenir bon, c'est parce qu'il y a un espoir de vie meilleure ». Claudy fait donc en sorte de traduire l'espérance malgré que les visages n'ont pas l'air souriant. « Je peins une note d'espoir partout comme dans Aspirations, il y a de la lumière au-dessus du visage de la femme. Même si elle subit maintenant les pires souffrances, elle finira par y accéder »,

nous explique-t-il. L'exposition commence avec Mukuba, un visage d'enfant dont la bouche est fermée avec une croix mukuba, l'objet donne son nom à la toile. Claudy Khan a, à sa manière, replacer le problème de Beni dans son contexte originel des minerais source du malheur de l'est du Congo. « C'est une croix mukuba, à l'exemple de celles qui servaient autrefois de monnaie à l'époque du Congo-belge. Elle est en or parce que l'on tirait de notre sous-sol des métaux précieux qui servaient de monnaie. Nos frères n'avaient pas le droit de réclamer lorsqu'on le leur prenait et leur donnait de la verroterie à la place. C'est un peu pour cela que j'ai créé ce tableau dans ce style », dit-il. De poursuivre : « J'assimile mon portrait au visage du petit enfant qui creusait le sol pour en extraire le cuivre qui était ensuite vendu à prix d'or. C'est pour cela que j'ai fait le mukuba en feuille d'or un véritable vingt-trois carats, ce n'est pas de la peinture dorée ». Ainsi, pour le peintre indigné : « L'histoire ne se répète pas, mais l'exploitation n'a en fait jamais cessé. Il est temps, je crois, que toutes ces choses-là bougent ».

Nioni Masela

## SÉMINAIRE DE ZONGO

# Les membres du gouvernement à l'école de la rigueur et de la loyauté

En ouverture du séminaire atelier de renforcement des capacités des membres du gouvernement, le 26 décembre, à Zongo dans la province du Kongo central, le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, les a invités à œuvrer dans la solidarité et la collégialité pour un meilleur rendement et une efficacité de l'action de l'exécutif national.

La ville de Zongo, dans la province du Kongo central, a connu une intense activité politique à la faveur du séminaire de mise à niveau des membres du gouvernement organisé du 26 au 27 décembre à l'hôtel Mbuela Lodge. La présence du chef de l'Etat qui a procédé à l'ouverture des travaux aura conféré une dimension toute particulière à ces assises à consonance pédagogique. Il s'est agi de faire l'évaluation de l'action du gouvernement depuis sa mise en place en septembre 2019, mais aussi de renforcer les capacités de gestion de ses membres via une formation accélérée leur donnée par des experts présents. L'occasion était donnée au président de la République d'interpeller la conscience des membres du gouvernement par rapport aux droits et devoirs qui sont les leurs dans la conduite de l'action gouvernementale. Pour ce faire, Félix Tshisekedi a exhorté les uns et les autres à plus de solidarité, mais aussi d'exemplarité, espérant qu'à la fin du séminaire, il se retrouvera en face « des femmes et des hommes qui comprennent les missions leurs dévolues ou pour qu'ils en acquittent

dans l'orthodoxie et le respect de la hiérarchie ». Et de préciser dans son propos inaugural des travaux : « Je m'assurerai avec le Premier ministre que des sanctions et des mesures appropriées soient prises pour garantir l'exemplarité dont vous devez être la preuve. Vous devez avoir comme devise la rigueur, la discipline, l'intégrité et la célérité dans l'accomplissement des vos tâches ». Sur la même lancée, le chef de l'Etat a indiqué qu'il s'assurera dorénavant avec le Premier ministre que des sanctions et des mesures appropriées soient prises pour garantir l'exemplarité dont les membres du gouvernement sont censés être la preuve. « Vous devez avoir comme devise la rigueur, la discipline, l'intégrité et la célérité dans l'accomplissement des vos tâches », leur a-t-il lancé. Sur la même lancée, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a livré sa perception d'une équipe gouvernementale. « Un gouvernement est une équipe. Ceux qui en font partie sont liés par leur destin. Au-delà de nos appartenances politiques, de nos origines ou de nos re-

ligions, nous sommes tenus aux résultats. C'est la réussite de chacun d'entre nous qui va garantir le succès collectif », a-t-il expliqué. Et pour éviter toute confusion de rôle ou conflit de compétence entre membres de l'exécutif national, le chef de l'Etat a proposé à ce que les décisions ministérielles comme des arrêtés soient soumises au conseil des ministres. « Il est important de savoir qu'elles sont les décisions qui relèvent des compétences de chacun, celles qui relèvent du conseil des ministres et celles qui relèvent de l'arbitrage des commissions gouvernementales. Même si vous avez l'initiative d'un arrêté, il est bon de savoir la soumettre aux délibérations du conseil des ministres. Le pays attend beaucoup de vous et j'attends de vous également le meilleur », a-t-il déclaré.

Sur ces entrefaites, le Premier ministre a rassuré le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi Tshilombo, de la disponibilité de son gouvernement à l'accompagner tout au long de l'année 2020 décrétée « Année de l'Action ».

Alain Diasso

## BANQUE MONDIALE

# Des chiffres révélateurs des grandes tendances en RDC

L'institution de Bretton Woods ne pouvait terminer l'année 2019 sans une évaluation de l'évolution des grands secteurs de la vie socio-économique dans le monde. Au total, treize graphiques ont livré des informations cruciales tant sur l'Afrique subsaharienne que notre pays. Il en ressort que la RDC compte 7 % de la population mondiale en situation d'extrême pauvreté, contre 23 % pour l'Inde.



Le siège de la Banque mondiale à Washington / DR

En 2015, la moitié des pauvres dans le monde vivaient encore dans cinq pays : l'Inde, le Nigéria, la RDC, l'Éthiopie et le Bangladesh. Dès lors, des efforts ont été jugés nécessaires pour endiguer le fléau. A ce jour, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud détiennent le triste record de 629 millions d'habitants vivant dans l'extrême pauvreté, soit 85 % de la population mondiale. Selon la Banque mondiale (BM), la situation a plutôt bien évolué dans certains pays, dont la RDC qui a pu sortir 2,3 % de sa population dans la situation d'extrême pauvreté dans la période comprise entre 2000 et 2015. Cette dernière figure parmi les quinze pays les plus performants. Au total, ces quinze pays ont réussi à faire sortir environ 1 800 millions d'habitats dans l'extrême pauvreté.

Pour la BM, l'autre défi au niveau mondial est lié au climat. Elle a ainsi milité en faveur de la mise en place des politiques de prix de carbone bien conçues. Il s'agit en fait des dispositifs qui permettent de stimuler au mieux le développement sobre du carbone, de garantir le principe du pollueur payeur et d'assurer une répartition équitable des coûts et des bénéfices. Au moins quatre-vingt-quinze ont indiqué à la BM avoir prévu ou envisager le recours à la tarification du carbone en vue d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés dans le cadre de leurs contributions nationales. La BM a identifié au moins cinquante-sept initiatives couvrant 20 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre déjà opérationnelles. Il faut à présent que les pays déterminent le meilleur usage pour les 45 milliards de dollars américains engrangés au courant de

l'année 2018. Malheureusement, en dehors de l'Asie, l'Australie et les Amériques, l'Afrique reste un terrain vierge. Seule l'Afrique du Sud a mis en œuvre ou prévu la taxe carbone. Par ailleurs, la Côte d'Ivoire et le Sénégal mènent encore des études. La page de la RDC reste blanche.

Dans le domaine de l'accès à l'électricité, les chiffres sont largement décevants. Entre 2010 et 2017, précise la BM, le nombre d'habitants dans le monde privés d'accès à l'électricité a chuté de 1,2 milliard à 840 millions. « Le taux d'accès à l'électricité atteint aujourd'hui un niveau sans précédent de 89 %. Toutefois, certains pays détenant jadis des taux très faibles comme le Bangladesh, le Kenya et le Myanmar ont enregistré les plus grandes avancées. Au total, 573 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité dans les zones rurales et en Afrique subsaharienne. On estime que 55 % de personnes n'ont pas accès à l'électricité, un niveau jamais atteint dans le reste des continents. « La BM a mis sur pied un partenariat international destiné à étendre des solutions de stockage de l'énergie indispensables pour intégrer l'énergie solaire et éolienne aux réseaux électriques ». Grâce à cette politique, il sera possible de tripler la capacité de stockage dans les pays en développement. Pour boucler cette revue de la situation dans les principaux secteurs, la BM revient sur quelques chiffres intéressants. Il y a par exemple les services qui restent le principal pourvoyeur d'emplois. Les services occupent 49 % de la main d'œuvre, 75 % dans les pays à revenu élevé et seulement 26 % dans les pays à faible revenu.

Laurent Essolomwa

**VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CERAMIQUES MUSIQUE

L'art dans sa Généralité, de la Tradition à la Modernité

Musée du Bassin du Congo

galérie CONGO

Situé sur 84 Boulevard Denis Sastou Nguesso immeuble les manguiers (Molia) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

## CROISSANCE

## 2019 : un rebond économique contrasté

L'année 2019 aura été, pour les autorités congolaises, celle de la mise en œuvre des réformes économiques et du début d'exécution des mesures inscrites dans le programme sur la Facilité élargie de crédit conclu avec le Fonds monétaire international (FMI).

Marquée par la conclusion, le 11 juillet dernier, de l'accord avec l'institution de Bretton Woods, l'année qui s'éteint donne l'espoir d'un rebond économique espéré. Cependant, les difficultés de tous genres ont été loin d'être dissipées, ce qui appelle à doubler les efforts et poursuivre davantage les réformes engagées pour espérer atteindre le bout du tunnel. « Nous avons constaté les efforts que l'exécutif a fait pour réduire le poids de la dette, maîtriser les dépenses publiques et nous avons invité les autorités à poursuivre les réformes sur la transparence, la bonne gouvernance publique et l'environnement des affaires. Cela est valable pour la dette commerciale extérieure qui a encore un poids très important sur l'économie congolaise », avait déclaré le chef de mission du Fonds, Alex Segura-Ubierno, au terme de la première évaluation.

Dans la perspective de consolider les efforts portant création des richesses, le Plan national de développement adopté en 2018 nécessite un suivi rigoureux de ses axes prioritaires. Il s'agit entre autres de la valorisation du capital humain, la diversification de l'économie, la bonne gouvernance et la remise en ordre dans la gestion des finances publiques.

En rapport avec la bonne gouvernance des régies financières et la lutte contre la corruption, la fraude et la concussion, des exigences formulées par le FMI, l'Etat s'est employé à poser les bases de la relance économique, mais les résultats espérés sont encore bien loin des attentes des populations. « Les autorités congolaises doivent dégager d'urgence des ressources adéquates pour aider la population la plus vulné-



nable », relevait en substance la mission du FMI.

Pour ce faire, il est attendu, de la part des autorités publiques, la mise en œuvre de politiques cohérentes de redistribution plus efficaces, y compris des programmes de protection sociale et des initiatives conçues pour étendre les opportunités économiques capables d'accélérer la réduction de la pauvreté.

#### Des défis à relever et des actions concrètes attendues

Si les défis ont été aussi complexes et la volonté des autorités affichée, la situation macro-économique du pays n'a pas donné des signaux forts, en témoigne la timide reprise de la croissance hors pétrole, soit 0,8%, selon le comité monétaire national.

La multitude des projets initiés dans l'espoir de diversifier l'économie et accroître la croissance ne semble pas

donner espoir, tant nombre d'entre eux manquent de financement pour leur mise en œuvre effective.

Traduit en termes simples, cela signifie, d'une part, que les autorités chargées de gérer les finances publiques doivent faire preuve d'un strict respect des règles qui garantissent le bon usage des fonds. Ainsi, le devoir de rigueur et de bonne gouvernance étant proclamé par la plus haute autorité, le droit devrait désormais s'imposer à tous afin de mettre un terme au laxisme souvent constaté dans la gestion de la chose publique comme l'avait déclaré le chef de l'Etat qui déroulait, dans son message sur l'état de la Nation en 2018, les axes prioritaires de l'année 2019. « ... D'ores et déjà, le parlement et le gouvernement s'attendent à instituer la législation garantissant la déclaration de leur patrimoine, par les dirigeants et cadres de haut niveau, à l'entrer et

à la cessation des fonctions exercées », indiquait le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. « Face aux délits économiques, quels qu'ils soient, il n'y aura ni menus fretins ni gros poissons. Tout passera dans la nasse du droit et de la justice. Seule prévaudra la loi », ajoutait-il.

En clair, la lueur d'espoir nourrie durant l'année 2019 n'a non plus suffi à redonner confiance à certains acteurs de la vie nationale, principalement chez les acteurs de l'économie (investisseurs, chefs d'entreprises, opérateurs économiques...) lesquels attendent, à juste titre, le règlement de la dette intérieure estimée à 1719 milliards de francs CFA.

En effet, si les plus hautes autorités inscrivent la croissance économique en tête de leurs priorités, il faut cependant redonner confiance à la communauté internationale et aux partenaires bila-

téraux. C'est le cas de la France qui a concrétisé, le 18 novembre dernier, son appui budgétaire de 88,5 milliards de francs CFA en faveur du Congo, mais aussi la Banque africaine de développement qui a approuvé un prêt d'un montant de 187 millions d'euros destinés à soutenir la relance des activités économiques

#### Le social au cœur des attentes des populations

« Le volet social constitue l'un des piliers de notre marche vers le développement... », avait précisé le chef de l'Etat, en décembre 2018, allusion faite aux secteurs de la santé, de l'éducation et de la sécurité sociale.

Conscient des attentes des populations et au regard de l'exigence sociale de plus en plus pressante, Denis Sassou N'Guesso a de nouveau réitéré, le 17 décembre, devant le parlement réuni en congrès, son engagement et la volonté du gouvernement d'œuvrer en faveur du bien-être social. « Dans notre pays, la demande sociale appelle à l'intensification de la lutte contre la pauvreté, le chômage, la marginalisation et l'exclusion. Devant la quête pressante pour des conditions de vie adéquates, il nous faut persévérer dans l'effort afin de répondre aux attentes du peuple », a-t-il précisé dans son adresse.

Toutefois, loin d'afficher un pessimisme sur ce que réserve l'année 2020, eu égard aux engagements et promesses faites par la plus haute autorité de l'Etat, il n'est cependant pas exclu de s'interroger sur la bonne exécution des mesures destinées à accélérer le développement tant espéré pour le pays.

Guy-Gervais Kitina

## CONGO/FMI

## Des progrès attendus avant le premier trimestre 2020

La République du Congo a conclu en juillet dernier avec le Fonds monétaire international (FMI) un accord sur la facilité élargie de crédit, dans le but de favoriser le retour de la croissance. Si les avancées ont été réalisées dans la gestion des finances publiques, les efforts devront cependant être fournis dans le règlement de la dette intérieure, ainsi qu'en matière de lutte contre la corruption.

Pour s'assurer du respect des accords conclus avec le Congo, les experts du FMI ont en mi-novembre dernier séjourné à Brazzaville. L'objectif de leur mission de travail était de passer en revue le programme de réformes macroéconomiques. « Nous avons évalué le principe de "l'article 4" qui consiste à analyser les défis principaux de l'économie congolaise à moyen terme. Il ressort un retour de la croissance hors pétrole qui reste relativement faible. Elle continue de baisser, enregistrant une contraction de 5,5 % causée par un effondrement des activités dans les bâtiments et travaux publics, les transports ainsi que les

télécommunications », avait indiqué le chef de mission du FMI.

En réalité, l'institution de Bretton Woods n'a pas été satisfaite du niveau d'exécution du programme et a reporté le versement de 48 millions de dollars attendus en janvier. Elle avait, en même temps, dans un communiqué, invité le Congo à respecter les engagements pris lors de la signature de l'accord. Il s'agit en particulier d'achever la restructuration de sa dette intérieure et de mener les réformes attendues en matière de lutte contre la corruption.

#### Concertation entre Exécutif et Syndicats patronaux

A propos de la dette intérieure, les syndicats patronaux et l'Etat se sont accordés dernièrement sur les modalités de paiement. Les deux parties ont validé le choix de la « titrisation » comme moyen d'apurement de la dette et l'arrangement fiscal et social. Cependant, de nombreuses réclamations subsistent concernant les premiers résultats de l'audit de la créance.

Soulignons qu'à la faveur du mécanisme de titrisation adopté, l'Etat mettra à la disposition des opérateurs économiques des certificats de reconnaissance de la dette avec lesquels les bénéficiaires iront à la rencontre des banques et des investisseurs moyen-

nant une réduction. Ils pourront alors avoir du cash, alors que l'Etat va rembourser sa dette pendant plusieurs années auprès des banques et investisseurs.

#### Poursuite des réformes dans le secteur des Finances

Dans l'optique de la mise en œuvre des réformes, le gouvernement a lancé au mois d'avril dernier le système intégré de gestion des finances publiques (SIGFIP). Ce nouveau dispositif de gestion permet d'évaluer les coûts des actions liées aux politiques publiques mises en œuvre, et de maîtriser l'ensemble des actifs et des passifs de l'Etat, gage de soutenabilité à moyen et long terme des finances publiques. Cette initiative est également conforme aux directives du cadre harmonisé de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Le Congo a, en partenariat avec la Banque mondiale, mis sur pied en 2018 le projet des réformes intégrées du secteur public. Il vise à améliorer la mobilisation des recettes domestiques et la gestion des dépenses publiques, moderniser la gestion de l'administration publique et accroître la transparence et la redevabilité.

#### La lutte contre la corruption en question

Après la dissolution de la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'Observatoire national anti-corruption, la mise en place de la nouvelle Haute autorité de lutte contre la corruption est attendue.

Le projet de décret portant création, attributions et organisation du comité de sélection des membres de ladite structure a été adopté au mois d'octobre, lors d'un conseil des ministres. Prévenir et combattre la corruption, la concussion, la fraude et les autres infractions assimilées sont les missions qui incomberont à l'institution. Ainsi, cette structure contribuera au renforcement de la bonne gouvernance au niveau des secteurs public et privé. Cet organe devra également faire respecter les règles de bonne gestion publique, transmettre aux autorités judiciaires chargées des poursuites les procès-verbaux d'audition et d'interrogatoire. Suivre la mise en œuvre des réformes engagées par le gouvernement en matière de lutte contre la corruption en faisant des recommandations pour l'amélioration continue de la gouvernance relève aussi de sa responsabilité.

Lopelle Mboussa Gassia



Lors de l'ouverture des discussions entre le Congo et le FMI

## POLITIQUES PUBLIQUES

## Le gouvernement interpellé à maintes reprises

« J'enjoins, je demande, j'ai instruit » ..., autant de prescriptions dans le message du 17 décembre sur l'état de la nation, durant lequel le président de la République a insisté pour que le gouvernement s'implique davantage dans la gestion quotidienne des dossiers sur lesquels il est engagé depuis sa mise en place. Morceaux choisis de cette communication présidentielle que la seconde, attendue ce 31 décembre, dans laquelle le chef de l'Etat adressera ses vœux de Nouvel An aux Congolais, ne pourrait éclipser.

Au seuil de l'année 2020, l'actualité du message délivré par le président de la République, le 17 décembre, devant le parlement réuni en congrès mérite que l'on y revienne encore. Il semble que c'est bien pour mieux aborder la fin du quinquennat commencé en 2016 que le chef de l'Etat est revenu à maintes reprises, dix pour être précis, sur les tâches urgentes que doit accomplir le gouvernement, secteur par secteur, dans le laps de temps assez court qu'il reste. Au tout début de ces invites présidentielles répétitives, le président de la République a mentionné l'accord de facilité élargie de crédit conclu, le 11 juillet 2019, avec le Fonds monétaire international indiquant : « J'ai instruit le gouvernement de prendre

FMI initialement prévue dans le courant du mois de décembre soit du aux problèmes « techniques et organisationnelles ». A l'exécutif d'en prendre bonne note.

Le chef de l'Etat a poursuivi son message en se préoccupant de la quête des jeunes pour l'emploi, du besoin de faire vivre l'arrière-pays à travers une redistribution substantielle des richesses nationales, d'où la demande qu'il a faite au gouvernement de « restaurer le cantonnement villageois pour l'entretien routier ». Les jeunes, les paysans, évidemment, s'y retrouveraient si un tel programme est mené en parallèle avec un autre, pour lequel, le gouvernement a une fois de plus été interpellé, celui du pavage des voiries urbaines de Braz-

de favorisés en lieu et place des enseignants de métier ».

Jamais quatre sans cinq, placé au cœur de l'action publique le gouvernement est aussi tenu de lier la parole à l'acte en évaluant le niveau d'application des mesures de gratuité portant sur la santé des populations. Elles concernent la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Le président de la République a exigé une évaluation « urgente et exhaustive » de ces mesures, dans la perspective (c'est la recommandation 6 de son message) de l'installation de l'Unité de préfiguration du régime de sécurité sociale.

En septième lieu, réalisant que l'expertise expérimentée en matière d'entretien routier est défailante, le chef de l'Etat a enjoint le gouvernement « d'impliquer les unités du Génie militaire » dans les opérations de construction et d'entretien du réseau routier national. Ici également Denis Sassou N'Gusso a prévenu qu'en la matière, l'armée ne devrait en aucun cas « se détourner de ses missions traditionnelles ».

Le rendez-vous suivant, pris par le président de la République avec son gouvernement est disons-le prosaïquement « électrique ». Ainsi donc, la connexion Ollombo-Abala étant achevée, celles concernant Djambala-Lekana et Gamboma-Ongogni étant en cours restera à « réunir les conditions nécessaires pour amorcer les travaux de la ligne Boudji-Allembé », a-t-il déclaré.

Puis neuvième point avant la dixième qui clôture cet exposé, le chef de



Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso

l'Etat a évoqué l'épineuse question de l'amélioration du climat des affaires. Il est clair que ne s'étant pas débarrassé de cette gangrène que constituent la corruption, la concussion et la fraude, le climat des affaires au Congo mérite un bon coup de fouet. Et le président de la République d'inviter instamment le gouvernement à « prendre des initiatives audacieuses et vigoureuses visant des réformes à impact mesurable ».

Chutons sur la dixième injonction présidentielle qui a trait à l'architecture démocratique. Insistant sur la « dimension inclusive et participa-

tive » que la loi constitutionnelle en vigueur décline à travers la mise en place des conseils consultatifs nationaux, le président de la République croit savoir qu'ils ne serviront pas d'instruments de décor. Le gouvernement est ainsi prié de « prendre, dans les meilleurs délais, les textes de fonctionnement de ces organes, et de « mobiliser les moyens » pour leur permettre d'exercer.

Comme on peut s'en apercevoir, le chef de l'Etat attend de ses ministres un investissement de tous les instants sur le terrain.

Gankama N'Siah

**« J'ai instruit le gouvernement de prendre toute la mesure des enjeux en présence à travers les réformes à poursuivre ou à entreprendre ; tout mettre en œuvre pour tenir les conditionnalités contenues dans ce programme ; préparer les différentes revues dans les meilleures conditions techniques et organisationnelles »**

toute la mesure des enjeux en présence à travers les réformes à poursuivre ou à entreprendre ; tout mettre en œuvre pour tenir les conditionnalités contenues dans ce programme ; préparer les différentes revues dans les meilleures conditions techniques et organisationnelles ». Il semble donc que le décalage à plus tard, de la revue du

zaville et Pointe-Noire de concert avec les mairies des deux principales villes du Congo.

La quatrième annonce présidentielle concerne le recrutement dès l'année prochaine de 2000 jeunes enseignants. Là-dessus, la responsabilité du gouvernement consistera à faire en sorte que l'opération ne se solde par « le recrutement d'une armée

## LE FAIT DU JOUR

## On saura

Oui, on saura dans la journée qui, parmi les éminentes personnalités dont le Parti congolais du travail-PCT-, comme les autres formations politiques de l'arène congolaise, n'est pas en manque, prendra les rênes de cette formation politique au sortir de son congrès qui se clôture ce 30 décembre. Parce que l'attribution des postes de direction, notamment celui de secrétaire général du parti, est apparu comme l'un des principaux enjeux de ces assises convoquées à un moment assez particulier de la vie politique nationale au regard des échéances électorales qui pointent à l'horizon.

Quand on a vu le nombre de délégués estimés à deux mille réunis dans une enceinte conférencière

de l'imposant centre international de Kintélé pleine à craquer, on ne pouvait s'empêcher de lire l'enthousiasme sur leurs visages. Venus des quatre coins du pays et de l'extérieur, ils ont à cœur de créer une vraie dynamique de cohésion pour mieux se positionner sur l'échiquier national. Ils le savent, le peuple électeur les attend, le citoyen lambda, les autres observateurs du microcosme politique aussi, parce qu'ils ont l'obligation de les convaincre par le discours et aussi par la pratique que leur parti mérite leur confiance. Pour cela, mieux vaut qu'ils ne s'éternisent pas sur les querelles liées essentiellement aux fonctions à occuper.

Il n'est un secret pour personne que les préparatifs du congrès

du PCT ont montré des clivages entre différents courants qui y émergent. Dans l'ordre normal des choses, un parti de cette envergure ne peut pas échapper à l'émergence des courants. En cinquante ans d'existence, ces rivalités peuvent être générationnelles et expliquer que tout en préservant ses acquis, celui-ci doit être en mesure d'épouser l'air de son temps et les innovations managériales qui l'accompagnent.

A l'indispensable bataille des places que le congrès se serait employé à arbitrer, il y en a une qui mérite d'être érigé en un véritable défi : faire en sorte que l'implantation sur le territoire national revendiquée par le PCT comme la plus complète, comparée aux autres partis, ne soit pas que quan-

titative, mais un ancrage soutenu par une adhésion populaire qui serait en mesure de faire chavirer les urnes de bulletins positifs pendant les scrutins.

On saura donc si le futur secrétaire général du PCT aura les coudées franches pour conduire les destinées de son parti dans un univers politique où aux accommodations internes s'ajoute l'ouïe attentive de ses nombreux alliés dans le cadre de la majorité présidentielle. Enfin, il ne sert à rien de dissenter longtemps sur les noms : cet homme ou cette femme à qui échoira en premier le foulard rouge frappé des insignes du PCT comme son SG ne viendra que des rangs de ce parti.

Gankama N'Siah

## AFFAIRES

# Le Congo renoue avec les investisseurs étrangers

Le cinquième Forum Investir en Afrique organisé à Brazzaville, du 10 au 12 septembre dernier, a consacré le retour des investissements étrangers dans le pays après quatre années de disette. La présence de six chefs d'État africains aux côtés de leur homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, renseignait sur la portée symbolique de l'évènement et la volonté politique de relancer l'économie nationale.

Le principal enjeu du forum initié par le gouvernement, la Chine et la Banque mondiale était de présenter les opportunités économiques du pays et du continent, conformément au thème de la cinquième édition : « Tirer parti des partenariats pour promouvoir la diversification économique et la création d'emplois dans les économies africaines ».

À cet effet, le partenariat public-privé a été choisi comme l'une des solutions censées accélérer la diversification économique, la construction des infrastructures et le développement du numérique. Un choix insuffisant aux yeux du président Denis Sassou N'Guesso, qui a insisté sur la nécessité d'améliorer le climat des affaires.

Parmi les interlocuteurs attendus, le chef de l'État ciblait les entreprises chinoises et les plates-formes d'alliance avec lesquelles il espère un partenariat gagnant-gagnant. « En accueillant ce forum, Brazzaville se trouve au cœur d'une initiative qui redonne du sens et du contenu à la coopération sino-africaine. De nombreux chantiers ont pu être réalisés au Congo ces dernières années,



Les officiels lors de l'ouverture du Forum Investir en Afrique

grâce au partenariat avec la Chine et ses investisseurs privés. C'est le cas de la zone industrielle de Maloukou, à 60 km de Brazzaville, l'Université de Kintele et le projet des zones économiques spéciales », a-t-il rappelé.

## De nombreux contrats signés

C'est l'un des succès du forum de Brazzaville : la conclusion d'un accord de partenariat entre la socié-

té congolaise Eco-Oil énergie et la chinoise Camaco, dont le montant frôle la centaine de milliards de francs CFA. Le document approuvé par le PDG Eco-Oil, Claude Wilfried Etoke, et le représentant de Camaco M. Zang vise à favoriser la mécanisation de l'agriculture au Congo. Les deux parties prévoient d'installer une usine de montage des équipements agricoles dans la zone industrielle de Maloukou. La capa-

cité de production est estimée à 3 000 tracteurs par an. Elle devra atteindre 9 000 tracteurs par an si l'on fait travailler trois équipes.

Dans le même ordre d'idée, l'on a noté l'installation d'un nouvel acteur du numérique, la start-up IcubeFarm. L'entreprise et sa fondatrice, Yolanda Asumu, proposent en ligne des formations et des offres d'emploi aux jeunes africains.

## Visite d'une cinquantaine d'investisseurs belges

Quatre semaines après le Forum investir en Afrique, des hommes d'affaires du Royaume de Belgique ont séjourné à Pointe-Noire et Brazzaville en octobre. Ces opérateurs économiques évoluent dans des secteurs porteurs de développement tels que l'agro-alimentaire, les infrastructures, les mines et l'énergie.

En clair, les relations économiques et commerciales entre la Belgique et le Congo pèsent deux cents millions d'euros par an, soit cent cinquante millions pour l'exportation des biens de la Belgique vers le Congo et cinquante millions pour l'exportation des marchandises du Congo vers la Belgique. Un déséquilibre que les deux parties ont promis de redresser au cours des prochaines années.

Si du côté congolais, le discours plaide en faveur des échanges d'expériences entre les opérateurs économiques locaux et leurs homologues belges, les Européens réclament une amélioration du climat des affaires dans le pays, en référence aux exigences de Doing business, le baromètre de la Banque mondiale.

**Fiacre Kombo**

## INFRASTRUCTURES

## La route nationale n°2, une priorité en 2020

La route nationale n°2 (RN2), reliant Brazzaville à Ouesso, dans son tronçon Yié-Owando (467km), est dans un état de dégradation avancée depuis quelques années. Entre promesses et mesures conservatoires, la réhabilitation de ce tronçon fait renaître l'espoir.

Longue d'environ 850km, la RN2 est dans un très piteux état. Facteur de développement, cette route dite du Nord permet non seulement de faire la jonction avec les départements du sud du pays mais aussi de ravitailler Brazzaville en denrées alimentaires, d'une part, et le transport des vivres (carburant, médicaments, marchandises...) vers l'arrière-pays d'autre part.

Mais, depuis quelques années, difficile de circuler normalement sur cette route surtout au niveau du tronçon Yié-Owando, parce qu'ayant perdu tout son macadam à certains endroits. Cette voie semble aujourd'hui aux antipodes de la « stratégie de développement économique du Congo ». « Il sied, cependant, de relever l'état de dégradation du réseau routier national qui met en exergue la vulnérabilité de notre système d'entretien routier. Les bourbiers sur la route nationale n°2 renseignent sur la dynamique de

dégradation qui tend à mettre en cause l'effort d'investissement consenti », a relevé, en date du 17 décembre dernier, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, lors de son adresse à la nation devant le Parlement réuni en congrès. Plusieurs tronçons sont menacés de rupture de trafic. Les trois tronçons les plus dégradés sont notamment Brazzaville-Ingah, Etsouali-Ngo-Oyanfoula (le plus dégradé), enfin le tronçon Gamba-Ollombo.

Au jour le jour, cette route se comporte très mal en dépit de quelques réalisations superficielles de réhabilitation de la chaussée. Pour cette raison, le président de la République a demandé « à nouveau » au gouvernement d'impliquer les unités de Génie militaire qui, sans se détourner de leurs missions traditionnelles, sont appelées à intervenir dans la construction et l'entretien du réseau routier national. « Maintenant, le gouvernement



a résolu pris l'engagement, en Conseil des ministres, de faire de la RN2 en 2020 sa priorité pour mettre cette route dans ses normes partant de Brazzaville pour se raccorder à Owando », a argumenté le directeur général de l'Entretien routier, Blaise Onanga.

## RN2, interdit d'accès aux poids lourds

Pour mettre à niveau la route du nord, le gouvernement a initié, en 2017, la construction d'une route parallèle à la RN1 et la RN2, dite route des forestiers. Celle-ci vise à relier la partie nord du pays à Pointe-Noire, sans nécessairement transiter par la RN1 et la RN2. Deux ans après, aucune réalisation concrète, malgré l'ultimatum du ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Emile Ouosso, interdisant l'accès à la RN2, tronçon Yié-Owando, aux véhicules dont le poids total autorisé en charge

(PTAC) est supérieur à 30 tonnes. « La RN2 étant en travaux, il n'est pas décent que les travaux soient perturbés par un trafic des grumiers. Raison pour laquelle certains forestiers souhaitent déjà utiliser le port d'Oyo. C'est une très bonne chose, mais nous devons auparavant mettre à niveau la chaussée entre Owando et Oyo qui est en ce moment très fragilisée », a souligné Emile Ouosso, le 7 novembre, au cours d'une mission d'inspection à Oyo (Cuvette).

Selon les prescriptions contenues dans la circulaire N°0010/PM-CAB du 3 novembre 2017 relative aux mesures conservatoires pour la préservation du patrimoine routier national bitumé, les camions grumiers et autres véhicules poids lourds devraient emprunter, à partir du 20 décembre, la route dont l'itinéraire est : Owando-Ngoko-Kemvoumo-Ewo-Onguia-Okoyo-Oka-

Des véhicules embourbés à Etsouali li-Lekana-Kebara-Ingoumina (Zanaga)-Mapati-Missama-Makabana-Mila Mila-Mandzi-Nkoungou (Hinda)-Lemba-Pointe-Noire et les bretelles dites route des forestiers. Passée cette date, les autorisations de transport des grumes ne devraient plus être délivrées aux sociétés forestières. En amont, des dispositions ont été prises, notamment avec l'installation d'un poste de pesage à Obouya pour contrôler les charges des poids lourds. Deux autres dispositifs seront installés à Ngo et Odziba pour faire respecter la décision du gouvernement. Autre mesure, non négligeable, la fermeture provisoire du poste de péage d'Odziba, situé à 100km de Brazzaville sur la RN2. Cette décision du ministre de l'Équipement a trouvé corps au regard de l'impérieuse nécessité d'assurer les travaux de réhabilitation, de renforcement et d'élargissement de la RN2.

**Josiane Mambou Loukoula**

### DES MESURES CONSERVATOIRES

Dans le souci de protéger les actifs routiers nationaux, le Premier ministre Clément Mouamba a pris une circulaire contenant des mesures conservatoires pour la préservation du réseau routier bitumé. En effet, les routes construites après l'entrée en vigueur de la loi de 2004 portant protection du patrimoine routier national ont été réalisées suivant les indications contenues dans le code communautaire. Le cas de la route Yié-Pointe-Noire, Obouya-Boundji-Okoyo-Frontière Gabon, Makoua-Etoundi, Ketta-Sembé-Souanké, Owando-Makoua-Ouesso. Ces routes, de construction récente, peuvent aujourd'hui supporter les 50 tonnes recommandées.

Ainsi, dans cette circulaire, il est indiqué que ne pouvaient passer sur la RN2, tronçon Yié-Owando, que les véhicules dont le PTAC ne dépasse pas 30 tonnes. Il en est de même de la route Loudima-Sibiti, construite en 1984, Mfoaty-Mpete, Bouansa-Mouyondzi. Même condition pour la route Ngo-Djambala-Lekana, et Epena-Impfondo-Dongou, construites pendant le plan quinquennal, entre 1982 et 1986.

Depuis sa construction, la RN2 est utilisée par tous types de véhicules. A cause de son état de délabrement avancé, des mesures conservatoires s'imposent avant de mettre le tronçon Yié-Owando, dans les mêmes normes que celui d'Owando-Makoua-Ouesso. Il sera donc question d'élargir cette voie à 9 m, et la dimensionner pour un trafic T3 pour accueillir mille à trois mille véhicules par jour.

SOLIDARITÉ

# De nouveaux défis de l'OPDAD

Elue en juillet 2019 à la tête de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement, Antoinette Sassou N'Gusso entend apporter une contribution durant son mandat de deux ans.

Les défis qui attendent la présidente de l'OPDAD sont nombreux : la poursuite de l'objectif de réduction des nouvelles infections à VIH et de la mortalité due au Sida et aux maladies non transmissibles; l'égalité des sexes; l'autonomisation des femmes et des jeunes; la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile; la sécurité sociale et la protection.

« Les échecs que nous avons enregistrés nous ont permis de tracer une nouvelle perspective pour être au diapason des multiples attentes. Nos populations placent en nous des espoirs certains pour l'amélioration de leurs conditions de vie. L'organisation est au seuil d'une nouvelle étape dans le long parcours entamé depuis plus de 17ans », déclarait la première dame du Congo lors de sa prise de fonction à la tête de l'OPDAD, estimant qu'ensemble, de nouveaux défis peuvent être relevés.

Ce programme exigera un engagement plus important de la part de toutes les premières dames d'Afrique. Mais, il permettra d'apporter davantage de soutien aux gouvernements grâce à la mobilisation des partenaires qui accompagnent cette organisation. En ce sens, la présidente de l'OP-

DAD souligne la nécessité de créer, d'accroître et de maintenir des partenariats solides et durables avec les acteurs impliqués dans le développement. Elle plaide pour le renforcement de la collaboration entre l'OPDAD, l'Union africaine et les partenaires bilatéraux et multilatéraux qui appuient les politiques de développement.

Par ailleurs, les activités menées durant dix-sept ans aux côtés des gouvernements et à travers les fondations respectives, ont su retenir l'attention de l'Union Africaine, des agences des Nations Unies et de nombreux partenaires techniques et financiers, comme l'avait signifié le président Nigérien Mahamadou Issoufou lors de la 23<sup>e</sup> assemblée générale de l'OPDAD, tenue en juillet dernier, en marge des travaux du 33<sup>ème</sup> sommet de l'Union africaine.

« Ce que femme veut Dieu le veut. Je sais combien votre organisation joue un rôle important dans chacun de nos pays, depuis la création de l'OUA qui est devenue l'UA, les premières dames sont restées aux cotés des chefs d'Etat pour les soutenir », avait lancé le président Issoufou à l'ouverture des travaux avant d'ajouter : « Nous vous demandons de vous mo-



Photo de famille des premières dames crédit phot adiac

biliser pour la mise en œuvre de cet agenda, l'Afrique a besoin de votre soutien, préparons donc ensemble l'Afrique que nous voulons. »

### Les axes forts de l'OPDAD

Lors de la session de haut niveau de l'OPDAD qui vient de se tenir à Kigali, au Rwanda, les premières dames ont réaffirmé leur leadership dans la lutte contre le VIH/Sida.

Parmi les objectifs de leur action, figurent la promotion des innovations communautaires, le plaidoyer pour le financement de la riposte durable

en matière de santé, la promotion de la politique genre, fondée sur l'accès équitable aux services de lutte contre le VIH/Sida et la prise en compte des politiques axées sur les jeunes, en vue de créer les conditions de la survenue d'une génération sans Sida.

Créée en 2002, l'Organisation des premières dames d'Afrique contre le Sida (OPDAS) qui se consacrait principalement à la lutte contre le VIH/Sida, et à d'autres problèmes de santé de la reproduction, tant sur le plan continental que sur la scène internationale, a vu son périmètre

s'élargir aux questions d'éducation, de santé et du bien-être des enfants, des jeunes et des femmes en Afrique, d'où la nouvelle appellation OPDAD, qui couvre des domaines liés au développement du continent.

En combinant leurs efforts, les premières dames d'Afrique ont la certitude d'obtenir, d'ici peu, le même succès qu'elles ont obtenu avec l'OPDAS. Au-delà d'une simple continuité, elles doivent désormais redoubler d'efforts pour garantir un futur meilleur à l'Afrique.

Yvette Reine Nzaba

**« Ce que femme veut Dieu le veut. Je sais combien votre organisation joue un rôle important dans chacun de nos pays, depuis la création de l'OUA qui est devenue l'UA, les premières dames sont restées aux cotés des chefs d'Etat pour les soutenir »,**

Agence de Voyage & Tourisme

## Visitez

les pays de vos Rêves avec nous

**Billet + Hôtel + Loisirs**  
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire ( Rép. du Congo ) + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 salespnr@hariomtravels.net  
Brazzaville ( Rép. du Congo ) + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 salesbzbv@hariomtravels.net  
[www.hariomtravels.net](http://www.hariomtravels.net)

Un fournisseur unique pour votre bureau

**Agence Pointe-Noire**  
98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828  
Pointe-Noire - République du Congo  
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04  
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

**Agence Brazzaville**  
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville  
Brazzaville - République du Congo  
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75  
contactbzbv@burotec.biz / salesbzbv@burotec.biz

[www.burotec.biz](http://www.burotec.biz)

## ENVIRONNEMENT URBAIN

## L'ensablement et les érosions créent des zones sinistres

Les pluies qui s'abattent sur Brazzaville causent des pointes d'érosions, estimées à cent-huit en mars 2019 et de nombreuses conséquences. On note également l'ensablement des quartiers dont certains devenus inaccessibles et l'effondrement des habitations.

A titre indicatif, sur l'avenue de la Révolution à Djiri, dans le neuvième arrondissement, de nombreuses maisons sont englouties par une érosion qui risque, si l'on n'y prend garde, de faire disparaître toute la zone du quartier Bikaroua. Dans la même zone, les pylônes de la société Energie électrique du Congo (ex-SNE) sont menacés de rupture. Plus loin, sur les rues Nganda-Faignond et Ikiemou, deux autres érosions ont encerclé des habitations. La petite piste qui y donne accès peut davantage se fissurer en cas de forte pluie.

« La société Energie électrique du Congo ne facture plus les habitations situées dans ce périmètre parce que le quartier est classé zone sinistre. Cela représente un manque à gagner pour cette entreprise », a fait savoir Caroline Etou, une riveraine.

A Mfilou, septième arrondissement, plusieurs habitations sont dévastées par des coulées de boue et de sable. Certains habitants ont vu leurs véhicules enfouis dans le sable sur des artères du quartier Ngambio. Située sur l'avenue Ngamaba, une station d'essence a été prise au piège. Dans ces quartiers, nombre de gens protègent leur propriété avec du sable emporté par les eaux de ruissellement. « Il n'y a pas de canalisation, nous sommes obligés de creuser pour faciliter la circulation des eaux et d'utiliser le sable comme barrière afin d'empêcher la pénétration de l'eau dans nos parcelles », a expliqué



Des érosions à Brazzaville

François Ngoma.

Les érosions et l'ensablement ont obligé certaines personnes d'abandonner leurs habitations et trouver refuge ailleurs. D'autres ont vu leurs maisons en-

tion des terres et terrains, en son article 42, interdit d'habiter les zones non constructibles. « Les montagnes sablonneuses, les zones sablonneuses dont la pente est supérieure à 5%, les

#### Des mesures de lutte contre le phénomène

Une étude publiée en mars 2019 par le service forestier des Etats-Unis pour l'Afrique centrale comporte des mesures pour préve-

**« Les montagnes sablonneuses, les zones sablonneuses dont la pente est supérieure à 5%, les versants des montagnes sablonneuses, les aires protégées; (...) les zones marécageuses, d'érosion, d'éboulement, d'affaissement, d'inondation, de sable mouvant »**

glouties sans y passer une seule nuit. Certains propriétaires ont été contraints de vendre leurs parcelles parfois à vil prix. Certaines habitations concernées sont bâties dans des zones de mise en défens. La loi n°21-2018 du 13 juin 2018 fixant les règles d'occupation et d'acqui-

versants des montagnes sablonneuses, les aires protégées; (...) les zones marécageuses, d'érosion, d'éboulement, d'affaissement, d'inondation, de sable mouvant » ne peuvent pas faire l'objet d'occupation, précise le texte.

nir, lutter contre les érosions à Brazzaville et restaurer les sites érodés. Selon l'étude, il faut maintenir et rétablir la capacité d'infiltration des sols sableux pour mieux prévenir les érosions. Il sied donc de capitaliser sur la journée nationale de l'arbre pour encourager la plantation des

potagers, des jardins à fleurs et des arbres fruitiers. Une fois la capacité d'infiltration consolidée, elle permettra de ralentir et d'enfouir les eaux de ruissellement car, dans certains cas les érosions sont provoquées par les travaux inachevés des canalisations. Ainsi, les eaux ruisselantes commencent par ronger la partie sablonneuse inachevée de la canalisation pour remonter vers la source.

Par ailleurs, les travaux de drainage structurés doivent être réalisés pour acheminer les eaux de ruissellement vers des emplacements qui n'entraîneront pas le phénomène d'érosion. Les autorités compétentes devraient aussi veiller à l'application des règlements portant sur la planification de l'utilisation des terres pour s'assurer que leur aménagement respecte les plans de gestion des eaux de ruissellement. Au regard de l'importance des eaux souterraines comme source d'eau potable, les experts proposent de tester la qualité de l'eau afin de déterminer la probabilité de contamination par les déchets ménagers utilisés pour freiner la progression des phénomènes d'érosion.

Les pouvoirs publics conscients des désastres causés prennent la mesure de l'urgence. Au niveau de l'érosion de Ngamakosso à Talangaï, dans le sixième arrondissement, les travaux ont repris. La prochaine saison sèche sera mise à profit pour faire avancer les travaux de réhabilitation des zones touchées par le phénomène.

**Rominique Makaya**

## SANTÉ

## Les attentes de la population en 2019

Le gouvernement a, au titre de l'année 2019, déployé des efforts pour offrir les services de santé de qualité à la population, à travers, des campagnes de vaccination, de distribution des moustiquaires imprégnées, de lutte contre Ebola et d'autres maladies.

Lors d'un échange avec les responsables des structures sous tutelle la ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, avait demandé à chacune des directions générales de produire des outils et supports normatifs de gestion des activités dans les districts sanitaires, en se basant sur le Plan national de développement sanitaire (PNDS).

La direction générale de la population a élaboré, à cet effet, un document qui a une importance capitale dans l'implémentation des activités en santé de la reproduction dans les formations sanitaires. Il s'agit

notamment du sous-programme «Renforcement des services de la santé de la mère, de l'enfant, de l'adolescent et du jeune».

Dans le cadre de sa mise en œuvre, un atelier de validation a été organisé le 13 décembre dernier. D'autres axes d'intervention ont été également envisagés avec l'Organisation mondiale de la santé, notamment un accompagnement pour la mise en œuvre du PNDS 2018-2022, dans le renforcement de la sécurité sanitaire, la lutte contre les épidémies qui semblent se multiplier dans la sous-région ; la lutte contre la drépanocytose, ainsi



Le président de la République lançant la campagne de vaccination combinée Rougeole-Rubeole place de l'assurance maladie universelle pour laquelle le pays est en train de s'atteler ; l'appui dans la gestion des médicaments et la lutte contre les médicaments de qualité inférieure et falsifiés (faux médicaments) ainsi qu'en matière d'amélioration de la qualité des services de laboratoire en vue de l'accréditation dans la région africaine ; l'assistance dans l'accréditation et la gouvernance des structures sanitaires allongeant la liste des attentes de la population à l'égard du gouvernement.

**Guillaume Ondzé**

## PRÉSIDENTE CONGOLAISE DE LA CIRGL

## Une mission jugée fructueuse

**Au moment où le Congo prenait la tête de l'organisation, le 19 juillet 2017 à Brazzaville, en marge du 7e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, pour un mandat de deux ans, personne ne pouvait croire à une éventuelle régression de la conflictualité endogène et autres problèmes auxquels la région est confrontée. Aujourd'hui, en dépit des défis qui restent à relever, les pays des Grands lacs notent « plusieurs développements positifs » aux plans sécuritaire, diplomatique, politique, économique et sanitaire.**

Dès le début de son mandat, placé en lien avec la nécessité d'accélérer le règlement des conflits dans certains Etats membres de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (Cirgl), le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Gusso, et ses pairs de la région ont mené des actions visant à faire de cet espace communautaire un havre de paix. Ce qui a permis que des avancées significatives soient enregistrées dans plusieurs pays. C'est le cas du Burundi, grâce à la rencontre entre le gouvernement et l'opposition, de la République démocratique du Congo, avec l'installation des institutions issues du processus électoral, du Soudan avec la mise en place d'une transition consensuelle, du Soudan du Sud du fait des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'accord de paix revitalisé en septembre dernier à Khartoum. S'y ajoutent la résolution pacifique du différend qui opposait l'Ouganda au Rwanda ; des mesures de réconciliation engagées par le président kenyan, Uhuru Kenyatta, avec l'ancien Premier ministre Raila Odinga, dans le but de consolider la paix et la stabilité dans leur pays. Au sujet du mauvais vent qui avait failli mettre à mal l'axe diplomatique Kampala-Kigali, depuis février, il relève dorénavant du passé grâce à l'accord signé, le 21 août, à Luanda, en Angola, entre les deux parties sous l'égide de la Cirgl. Ce document portant sur la sécurité et la coopération dans la région des Grands lacs dont les

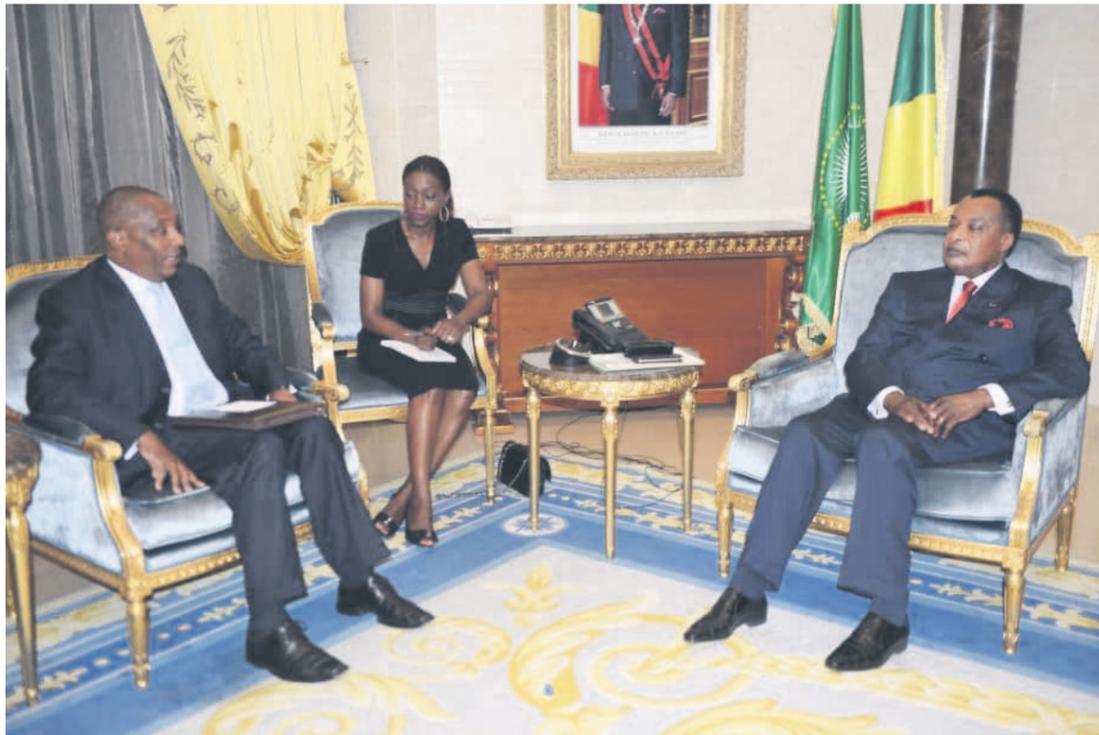
présidents ougandais, Yoweri Museveni, et rwandais, Paul Kagame, sont signataires, a effacé d'un trait les rancoeurs entretenues de part et d'autre. Les présidents Félix Tshisékedi de la RDC, Joao Lourenço d'Angola et Denis Sassou N'Gusso du Congo qui s'étaient fait le devoir d'accompagner la dynamique de paix enclenchée dans l'espace communautaire avaient également apposé leur signature sur le document.

A l'origine du conflit entre les chefs d'Etat rwandais et ougandais, le fait qu'ils s'accusaient mutuellement : le premier reprochait à l'autre de soutenir les rebelles rwandais opérant dans l'est de la RDC afin de déstabiliser les institutions de son pays. Ce que démentait le second.

Le mérite du règlement pacifique de ce différend revient aux dirigeants des pays de la Cirgl, en général, et particulièrement au chef de l'Etat congolais qui assure la présidence de l'organisation, pour son rôle ayant consisté à prévenir et gérer les crises sur le continent africain. Cet effort consenti pour mettre fin au conflit larvé entre Ougandais et Rwandais, sans lequel le pire aurait pu arriver pour toute la sous-région d'Afrique centrale, est apprécié partout.

#### Combattre les forces négatives et l'épidémie d'Ebola en RDC

A ces efforts accomplis s'ajoutent ceux menés pour neutraliser les « forces négatives » qui écumant l'est de



Le président de République s'entretenant avec le secrétaire exécutif de la Cirgl

**« Le mandat à la présidence de la Cirgl s'est déroulé de manière fructueuse, l'impulsion donnée et les initiatives prises sous notre autorité ayant contribué à l'aboutissement heureux du processus électoral en République démocratique du Congo et à l'apaisement dans la sous-région ».**

la RDC. Les dirigeants de la Cirgl n'ont, en effet, ménagé aucun effort pour réduire les tensions récurrentes dans cette partie du pays. Et le mini-sommet ayant réuni, le 31 mai, à Kinshasa les chefs d'Etat d'Angola, de la RDC, du Rwanda et du Congo obéissait à cette logique. Il s'agissait de donner une nouvelle impulsion à la dynamique de paix en créant des conditions propices à la stabilité régionale.

Par ailleurs, la Cirgl a renforcé la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles qui a une incidence sur la sécurité et la paix dans la région. Une réunion du réseau de coopération judiciaire en la matière, organisée le 4 avril dans la capitale congolaise, s'inscrivait dans le cadre de cette démarche.

La situation qui prévaut actuellement au sein des pays de l'organisation est saluée par le secrétaire exécutif de la Cirgl, Zachary Muburi-Muita, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands lacs, Xia Huang, et le représentant spécial du président de la commission de l'Union africaine pour la région des Grands lacs, Basile Ikouébé. De même, les ministres des Affaires étrangères, de la Défense et de la Santé en expriment leur satisfaction. « Nous nous sommes félicités de la transition démocratique

en République démocratique du Congo, des accords conclus entre les rebelles et le gouvernement au Soudan du Sud, la même chose pour la République centra-

fricaine », sans oublier l'évolution de la situation au Soudan, soulignait par exemple Zachary Muburi-Muita, qui s'exprimait le 30 juillet à Brazzaville après avoir été reçu par le chef de l'Etat congolais. « Il y a des accords qui ont été signés un peu partout en vue du règlement des crises », notait de son côté Basile Ikouébé, le 16 octobre, à l'issue de l'audience que le président de la République lui avait accordée avec les ministres des Affaires étrangères de la Cirgl, venus participer à la réunion du comité interministériel régional des pays membres de la communauté. C'est fort de ce résultat que le chef de l'Etat congolais a affirmé, le 17 décembre, dans son message sur l'Etat de la Nation, devant le Parlement réuni en congrès, que « le Congo s'est acquitté honorablement » de son mandat à la tête de la Cirgl. « Le mandat à la présidence de la Cirgl s'est déroulé de manière fructueuse, l'impulsion donnée et les initiatives prises sous notre autorité ayant contribué à l'aboutissement heureux du processus électoral en République démocratique du Congo et à l'apaisement dans la sous-région », a-t-il précisé.

**Nestor N'Gampoula**



Photo de famille à Brazzaville des responsables de la Cirgl

## INFRASTRUCTURES

## 2020, année cruciale pour le pont Brazzaville-Kinshasa

**Les bailleurs de fonds vont être édifiés l'année prochaine sur le financement des travaux du pont route-rail qui va surplomber le fleuve Congo, joignant ainsi les deux capitales les plus rapprochées au monde.**

Cette rencontre prévue en marge de la table ronde sur le corridor 13 qui devra relier le Congo, la République centrafricaine et le Tchad, va constituer une étape cruciale dans l'aboutissement du projet tant rêvé par l'Union africaine.

Les parties au projet sont tenues en 2020 de mettre en place une commission intergouvernementale et d'engager une procédure d'appel d'offres international pour sélectionner le partenaire chargé de l'érection, de l'exploitation et de la maintenance de l'ouvrage.

Les autorités de Brazzaville et Kinshasa sont, de leur côté, appelées à ratifier l'accord bilatéral conclu par les deux pays, en novembre dernier à Johannesburg en Afrique du Sud. « *Au moment où nous signons cet accord en plus de la charge à nous déléguée*

*par nos chefs d'Etat, nous portons aussi celle des deux peuples dont les destins se confondent à cause de notre proximité* », rappelait le ministre chargé de l'Aménagement du territoire, Jean-Jacques Bouya, co-signataire du texte avec la vice-Premier ministre chargée du Plan de la République démocratique du Congo, Elysée Munembwe Tamukumwe.

Le coût des travaux du pont route-rail entre Brazzaville et Kinshasa est estimé à 550 milliards de dollars soit environ 330 milliards de francs CFA. La Banque africaine de développement a financé les études de faisabilité du projet. Elle vient d'accorder cinquante-six millions de dollars pour financer la construction des voies d'accès du pont de part et d'autre des deux villes.

Long de 1200km, le corridor 13 va jouer un rôle essentiel dans l'acheminement des marchandises vers le Tchad et la RCA, deux pays ne disposant pas d'un littoral maritime. Il va participer à l'accroissement du niveau des échanges commerciaux intracommunautaires et au développement de l'économie de la région.



Une embarcation sur le fleuve Congo entre Brazzaville et Kinshasa/Adiac

Quant au projet du pont route-rail Brazzaville et Kinshasa, il va sans nul doute accélérer l'intégration régionale dans la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), considérée jusque-là comme l'un des ensembles régionaux les moins intégrés du continent. Cet ouvrage fait partie du cor-

ridor continental partant de Tripoli en Libye jusqu'à Windhoek en Namibie. Il va promouvoir le trafic sur le fleuve Congo et ses affluents, ainsi que sur les axes routier et ferroviaire entre les deux pays. A cela s'ajoute la mise en valeur des modes de transport multimodaux.

La CEEAC est appelée à rattraper

son retard en construisant des infrastructures et en connectant les réseaux routiers et ferroviaires des pays de la région. C'est d'ailleurs dans cette optique qu'elle a mis en place un plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale.

**Christian Brice Elion**

## COOPÉRATION CONGO-CHINE

Daniel Owassa : « *L'amitié est restée constante et les relations ne cessent de se développer* »

**Le Congo et la Chine maintiennent depuis plus de 50 ans leurs relations diplomatiques. En 2016, les présidents congolais, Denis Sassou N'Guesso, et Chinois, Xi Jinping, avaient hissé la coopération entre leurs pays au niveau de partenariat stratégique global. En 2018, le Congo a adhéré à l'initiative chinoise « la ceinture et la route ». Le Congo figure parmi les quatre pays pilotes de la coopération sino-africaine dans le domaine industriel. Ambassadeur du Congo en Chine, Daniel Owassa, exprime aux Dépêches de Brazzaville la volonté des autorités congolaises de dynamiser au mieux la coopération entre Brazzaville et Beijing. Entretien.**

**Les Dépêches de Brazzaville : Le Congo et la Chine sont à la 55e année de l'établissement de leurs relations diplomatiques. Que représente cet âge pour les deux pays ?**

**Daniel Owassa :** 55 ans témoignent de ce que le Congo est un pays ami de la Chine et vice-versa. Je me souviens encore des paroles du président Xi Jinping, en Afrique du Sud lors du Focac (Forum sur la coopération sino-africaine). Il faisait la distinction entre les vieux et les nouveaux amis de la Chine. Le Congo est effectivement un des vieux amis de la Chine. Le chef d'Etat chinois a fait du Congo un pays pilote en matière de capacités de production, faisant de notre pays le 4e pays africain dans ce domaine. L'amitié entre les deux pays est restée constante et les relations n'ont pas cessé de se développer. Tout ce qui a été fait au cours de cette année s'inscrit dans ce cadre.

**LDB : L'année 2019 est à son terme, quel bilan dressez-vous des relations entre les deux pays ?**

**D.O :** Pour parler de bilan, il faut regarder le contexte qui est mar-

qué par les négociations difficiles que nous avons avec le Fonds monétaire international (FMI). Une partie de ces discussions s'est tenue en Chine parce qu'elles entraient dans le cadre des débats que nous avons eu avec la partie chinoise sur la restructuration de notre dette. Cela a été quelque chose de décisive, puisqu'elle a rendu possible l'accord avec le FMI. Ce fut un des grands marqueurs de cette année.

Nous avons également bénéficié de l'annulation de 20 millions de yuans de dette gouvernementale. Tenant compte de la situation que nous traversons actuellement, le gouvernement chinois avait fait un don de 100 millions de yuans au gouvernement congolais pour l'aider à sortir de la phase difficile dans laquelle il se trouve.

On ajoutera dans le cadre de cette amitié d'importantes visites qui ont été réalisées de part et d'autre et qui vont se poursuivre notamment avec la visite prochaine d'une grande délégation des membres de l'Assemblée populaire nationale chinoise et certainement d'autres personnalités chinoises qui visiteront notre pays sous peu. On peut dire que cette année a bien commencé et

qu'elle se termine aussi bien.



Ambassadeur du Congo en Chine

**LDB : On note une certaine hibernation dans la réalisation de quelques projets comme celui de la création des zones économiques spéciales, en particulier celle de Pointe-Noire. Quel commentaire faites-vous à ce propos ?**

**D.O :** Il y a eu un ralentissement

ces trois dernières années du fait de ce que nous traversons une phase délicate sur le plan économique, mais la coopération sino-congolaise ne s'est pas, pour autant, arrêtée. La Chine avait décidé d'accompagner le Congo dans la réalisation de la zone

l'analogie au numérique avec la société Startimes. Je pense aussi de la couverture nationale en télécommunication, notamment la troisième phase. Il y a également en perspective la réhabilitation du Chemin de fer Congo Océan. Considérée comme l'épine dorsale de notre économie et bien d'autres projets, qui permettront aux deux pays de raffermir leur coopération.

**LDB. Le Congo n'a pas pris part aux diverses expositions commerciales et culturelles, qui ont eu lieu cette année en Chine dans le cadre de la coopération sino-africaine, à quoi est due cette absence ?**

**D.O :** Cette absence se justifie par la situation économique que nous traversons, puisque la participation à ces événements requiert un coût. Les restrictions budgétaires n'ont pas permis au Congo d'être présent, quand cette présence était nécessaire ou requise. Je fais notamment allusion à l'exposition de Shanghai et bien d'autres. Toutefois, j'ai le sentiment qu'avec la signature de l'accord sur la restructuration, nous allons, l'année prochaine, reprendre la vitesse de croisière que nous avons connue, lorsque nous avons lancé le partenariat stratégique en 2006. Ce dernier avait permis à notre pays de connaître des changements qualitatifs et nobles.

**Propos recueillis par Durlly Emilia Gankama**

## DISTINCTION

## Prouesse des écrivains et artistes congolais à l'international

**2019 a permis une fois de plus aux acteurs de la culture et des arts de s'imposer sur l'échiquier international. De la littérature à la musique, en passant par la peinture, la comédie, le cinéma et la photographie, le Congo a brillé par les récompenses décernées à ses ambassadeurs.**

En littérature, les plus récentes gratifications ont été octroyées à l'écrivain dramaturge et romancier, Henri Djombo et au poète Laurent Huppert Malanda, lors de la journée internationale de l'écrivain africain, tenue à Dakar, en novembre dernier.

Pour Henri Djombo, président de l'Union nationale des écrivains et artistes congolais, cette distinction s'ajoute à prix littéraire Jean Malonga obtenu récemment au niveau national.

De même, Laurent Huppert Malanda a obtenu le prix de la reconnaissance africaine qui lui a été remis par l'association des écrivains du Sénégal. Il est lauréat de plusieurs prix en poésie. Le délégué de la Société des poètes français au niveau du Congo et de l'Afrique centrale sera honoré, le 4 juillet 2020 à l'occasion de la célébration du onzième anniversaire de la mort de Jean Baptiste Tati Loutard. L'événement sera couplé à la première édition du Festival panafricain de poésie qui se tiendra du 2 au 4 juillet, à Paris, en France. Le poète a à son actif de nombreux recueils de poèmes. « *Je me suis refusé de m'égarer dans un autre genre littéraire jusqu'à ce que j'atteigne un certain nombre de publications* », a-t-il fait savoir. Concernant la musique, Roga Roga a été sacré en avril dernier, au Burkina Faso, lors de la cérémonie du Kundé d'or, meilleur artiste de l'Afrique centrale. La même année, il



L'écrivain dramaturge Henri Djombo

a été aussi distingué meilleur artiste de la décennie du Congo Brazzaville, aux Awards Pool Malebo, à Kinshasa, en République démocratique du Congo.

Le patron du groupe Extra musica a également obtenu le trophée révélation Afrique centrale, à Yaoundé, au Cameroun, qu'il a dédié à tous les amoureux de la musique congolaise. « C'est toujours un grand plaisir de recevoir ce genre de prix. Cela nous encourage à travailler de plus belle », avait-il souligné.

L'artiste Djoson Philosophe a reçu le prix d'excellence pour la visibilité de la musique congolaise à l'étranger, at-

tribué par le Réseau des journalistes et communicateurs congolais pour la promotion et l'émulation du citoyen (R-JCPEC).

Cegra Karl dit « Le traumatisé », a décroché le prix révélation Afrique centrale, à Abidjan. Ce jeune artiste qui s'est à peine lancé dans la carrière solo fait déjà parler de lui grâce à sa rumba « modernisée ». Il a été également primé aux Awards Pool Malebo music, en RDC où le prix révélation de l'année lui a été décerné.

Kevin Mbouandé Mbenga, Doudou Copa et les Bantous de la capitale ont été sacrés respectivement meilleur ar-

tiste, meilleur chanteur et prix du cinquantenaire du Congo Brazzaville. La chanteuse Sheryl Gambo a fait parler d'elle en Suisse, en décrochant le prix de la créativité musicale de la fondation Beyond. « *C'est une fierté pour moi et pour mon pays que des acteurs de la World music aient reconnu la qualité du travail d'une enfant du Congo* », s'est-elle réjouie.

#### Peinture, humour, slam, cinéma et photographie

La plasticienne Bill Kouelany a reçu en décembre dernier, à Amsterdam aux Pays bas, une distinction néerlandaise, dénommée « prix Prince Claus », pour sa persévérance et l'incontestable qualité de son travail novateur. La fondatrice des ateliers Sahn, s'engage à favoriser les jeunes artistes et l'égalité des sexes, en créant des opportunités pour les femmes grâce à des bourses pour les matériaux d'art.

Initiatrice des rencontres internationales de l'art contemporain, elle fait participer des jeunes artistes au programme de la Biennale de Dakar, faisant avancer leur carrière.

Rhode Bath-Schéba Makoumbou a été nommée en décembre, par le Comité d'organisation du Haut Conseil représentatif des Congolais de l'étranger (HCRCE), membre d'honneur du haut Conseil représentatif des Congolais de l'étranger. Elle a évoqué, en ces termes, les raisons de son acceptation: « *J'ai accepté cela parce que je pense qu'il est important de fédérer les différentes associations de la diaspora congolaise (Congo Brazzaville) pour permettre une meilleure visibilité de toute les activités de celle-ci à travers le monde ainsi qu'au pays* », a-t-elle indiqué. Quant aux humoristes, comédiens, conteurs,

contorsionniste, slameurs et cinéastes tels que Weifara Kaya, Juste Parfait, Fortuné Bateza, Mariusca Moukengue, Jules Ferry Moussoki, Richilvie Babela N'Dossi, Prisca Ouya, Joress Mpandou dit Strauss Serpent, ils font preuve de dynamisme dans l'univers de l'art tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Certains parmi eux ont été sélectionnés pour la onzième édition du Marché des Arts et du spectacle d'Abidjan (Masa) qui se tiendra en mars 2020 en Côte d'Ivoire. Strauss Serpent notamment participera au programme de télé-réalité américaine en janvier 2020 à Los Angeles, aux Etats unis. Ces talentueux artistes connaissent une montée exceptionnelle, ils continuent à s'affirmer au niveau national et continental en honorant le Congo.

Le court métrage sur la drépanocytose « *Demain est à nous* », réalisé par Leslyna Bery a été distingué au festival komane, à Dschang, à l'ouest du Cameroun. Ce film parle des jeunes souffrant de la drépanocytose, mais qui ne se laissent pas abattre.

Le photographe Baudouin Mouanda participe à la 12<sup>e</sup> édition des rencontres de Bamako encore appelées Biennale africaine de la photographie. L'artiste expose depuis le 30 novembre 2019 jusqu'au 31 janvier 2020 à Bamako, au Mali. Les fruits de son travail font partie de plusieurs collections internationales. Aussi, Lebond Chansard Ziavoula a également pris part à la semaine inaugurale, dans le cadre de sa programmation en Off.

Un bilan assez positif pour tous ces artistes sans lesquels la culture et les arts du Congo ne pourraient être découverts, appréciés et promus à l'international.

Rosalie Bindika

## LIVRES

## Fécondité de la littérature congolaise

**2019 a été encore très efflorescent avec plus d'une centaine de publications. De la passion pour l'écriture à une plume engagée, les lecteurs ont eu droit à des œuvres d'une richesse singulière. Reste plus que cette littérature vive davantage à travers une lecture accrue, une exploitation efficace et une pluralité d'activités autour d'elle.**

L'année qui s'achève a été positivement marquée par de nombreux écrivains congolais qui se sont illustrés au niveau national voire international. Grâce à leurs plumes, ces hommes et femmes de lettres ont proposé aux lecteurs des œuvres aussi inspirantes, éducatives que divertissantes.

Le bal des publications s'est ouvert avec des ouvrages comme « *La canne sacrée du maître* », Tome I et II, de Raymond Loko ; « *La subsistance : pour une philosophie de la résurrection* » de Clotaire Bambi-Kimpoudi ; « *Le génocide en droit à l'épreuve du génocide de l'émotion : cas de la République du Congo* » d'Anatole Collinet Makosso et biens d'autres.

En matière de droit, les écrivains congolais, notamment Saturnin Lovel Bamba, Paul Nicolas Gomes Olamba, André Ondele-Kanga, Aimé Ange Wilfrid Bininga, Placide Moudoudou et Roland Bembelly, ont respectivement publiés : « *Le déroulement du procès pénal : essai comparé Congo/France* »,

« *Droit institutionnel du Congo-Brazzaville* », « *La gouvernance forestière en République du Congo : 1899-2018* », « *Les mutations constitutionnelles en Afrique noire francophone : à partir des exemples du Congo, du Bénin et du Sénégal* », « *Les grands arrêts de la jurisprudence administrative du Congo Brazzaville* », « *Le code des hydrocarbures du Congo* ».

Dans cet élan d'enrichir la littérature congolaise, « *La notion de grandeur selon Dieu et selon les hommes* » d'Antonio Mabiala et « *Qui cherche Dieu le trouve : la pertinence du récit chroniste de la réforme de Josias en 2 Ch 34* » de Laurent Loubassou, tous deux parus aux éditions LHarmattan, ont complété la liste des ouvrages parlant de religion à travers des récits qui mettent en exergue la vision et la grandeur divine. La gastronomie, quant à elle, n'est pas restée en marge. En effet, elle s'est particulièrement enrichie avec la publication du livre « *Cuisine congolaise* ». Publié en juin aux éditions Les manguiers par le restaurant Mami Wata, l'ouvrage illustré expose, en cent vingt-huit pages, plus de cinquante recettes cultes et quelques astuces culinaires expliquant étape par étape comment maîtriser la préparation, la cuisson et la présentation des repas locaux.

Si pour certains jeunes auteurs comme Zorro Elion ; Staffen Yhanil Nkodia ; Emeraude Kouka, 2019 a été une année d'essai et d'intégration à la littérature

congolaise, d'autres en ont décousu avec la plume. C'est le cas de Benoît Moundélé-Ngollo avec son livre « *Adieu mes lecteurs : le mwana ntsouka de mes livres* ». Paru aux éditions Les impliqués, l'ouvrage est la toute dernière publication de l'écrivain congolais, dans lequel il évoque les raisons de son profond attachement à l'écriture et les causes de ce divorce.

Dans le but de faire valoir la production littéraire et rendre un hommage aux écrivains congolais et ceux d'ailleurs, Aubin Banzouzi a publié aux éditions Renaissance, « *Plumes fécondes : la beauté de la littérature congolaise et d'ailleurs* ». Ce livre est une anthologie dans laquelle l'auteur propose l'analyse et le résumé de près d'une soixantaine de livres.

Le roman a foisonné

Au nombre des publications de cette année, le roman a été le genre littéraire dominant avec des ouvrages comme « *Les hasards du destin* » de Ferréol Gassackys ; « *Au-delà des borgnes* » de Tobi N'Dzaba ; « *Sur la route de l'école* » de Richard Ballet ; « *L'avenir est dans ma tête* » d'Henri Djombo ; « *Réalités du Paradis* » d'Auguste Ibanda ; « *La saison des perversions* » de Julien Makaya ; « *Mémoires de Lucy, le combat d'une vie* » de Duval Moukoueri Gambou, « *Le mwene dimi d'Aphani* » de Roch Cyrrique Galebayi, « *Ah, mon temps* » de Monique Alfred Ondze, etc.

A côté du roman, il y a eu entres autres

nouvelles : « *Moi, président* » de Destinée Hermella Doukaga, « *Autres temps, autres mœurs* » de Claude-Richard M'Bissa. « *Délices mortelles* » d'Eric Aimé Kouizoulou a été l'une des œuvres de théâtre proposée aux lecteurs cette année.

Parmi les essais publiés en 2019 figurent « *Je connais mon pays : Tome I* » de Marcellin Mounzeo Ngoyo, « *Mon combat* » de José Cyr Ebina et « *L'athéisme est un humanisme* » de Giscard Kevin Dessinga.

Concernant la poésie, elle s'est égayée grâce à « *Sanglots pour Loango* » de Florent Sogni Zaou ; « *La Tourterelle chante à l'aube* » de Marie-Léontine Tsimbinda ; « *Couleurs tropicales* » de Jean Pierre Mafouana ; « *A l'orée de ma quête* » de Renaud Kouoma Kobi ; « *Mbote, un amour* » d'Hermann Mizidy...

#### Faire vivre le livre

Sur la scène nationale, la rentrée littéraire du Congo (Relico) organisée du 10 au 12 octobre, à la librairie Les Manguiers, au siège des Dépêches de Brazzaville, a été l'un des événements majeurs autour du livre. Avec un thème au cœur de l'actualité, le rendez-vous avait réuni écrivains, éditeurs et invités pour discuter sur les défis de la circulation du livre en Afrique centrale qui, à en croire certains intervenants, affiche une appréciation peu luisante. Et cela, en dépit du fait que la production littéraire, tous genres confondus, pullule à

travers les quatre coins du continent. Pour les auteurs congolais présents à ce rendez-vous, aborder cette problématique de la mobilité du livre revient, en partie, à s'interroger sur sa politique, sa réglementation, sa promotion, sa consommation, sa facilité d'édition et son usage pratique par tous. Par ailleurs, avaient-ils souligné, le coût, quelquefois élevé des ouvrages et le manque d'initiatives autour du livre, place la jeunesse face à une précarité d'accès aux savoirs.

Combien d'initiatives, au niveau national, vulgarisent-elles le livre ? A peine quelques-unes comme la Relico ; la gourmandise poétique ; les Parades littéraires, découvre mon talent et sa bibliothèque mobile ; le Festival international du livre et des arts francophones, etc. Au Congo, les actions publiques comme privées autour de ce secteur ne sont pas louables et démontrent qu'il y a encore des efforts à réaliser pour que la denrée se porte mieux sur le marché, du moins qu'elle ne s'asphyxie pas mais qu'elle vive réellement.

Loin de s'apitoyer ou de se décourager au sujet des efforts déjà accomplis, il faut continuer à alerter l'opinion et à mobiliser toutes les parties prenantes en vue de promouvoir largement le livre qui, à n'en point douter, contribue au développement, à l'épanouissement et à l'équilibre de la société.

Merveille Jessica Atipo

## COMMÉMORATION

## « Les Bantous de la capitale » fête ses 60 ans d'existence

Orchestre mythique, créé par six auteurs-compositeurs originaires de la République du Congo, «Les Bantous de la capitale», demeure le creuset de la rumba congolaise et du renouveau de la musique cubaine. Ce groupe a fêté ses soixante ans d'existence, le 15 août.

Après l'annonce de la célébration de leur soixante ans, l'orchestre créé en 1959, grâce à Faïgnond père, a peiné quant à la préparation de cet anniversaire. Le 3 mai dernier, soit trois mois avant l'événement, les Bantous de la capitale, conduits par le patriarche Edo Ganga et une dizaine d'artistes, ont été reçus par le président de la République. Le but de cette rencontre était de présenter le calendrier des festivités au premier citoyen du Congo, mais aussi de solliciter son aide afin de réaliser avec succès le projet.

Le patriarche Edo Ganga a fait savoir au président de la République que l'orchestre «Les Bantous de la capitale» qui continue de répéter dans à Bacongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, prévoit, à cette occasion, de se produire dans la capitale et d'effectuer une grande tournée à l'intérieur du pays pour fêter cet anniversaire et remercier tous ceux qui l'ont soutenu tout le long de son parcours.

L'orchestre a promis également de mettre sur le marché du disque «un Best of» de quarante chansons parmi les plus emblématiques de sa longue carrière. Tous ces projets demande des moyens financiers et matériels.

En prélude à cet événement et dans les préparatifs des soixante ans de leur existence, Les Bantous de la capitale avaient pris résidence à la Cafété' de l'Institut Français du Congo (IFC) de Brazzaville, un dimanche sur deux, en alternance avec le bar « La Détente ».



Le patriarche Edo Ganga entouré du ministre de la Culture et des arts et de la marraine de l'événement

#### Le gouvernement accompagne Les Bantous de la capitale à fêter en beauté

Dans le cadre de la célébration des 60 ans, le gouvernement a accompagné le groupe dans l'organisation des concerts. D'abord à Pointe-Noire, capitale économique du Congo, le 4 août ; ensuite sur l'esplanade du boulevard d'Oyo, dans le département de la Cuvette, le 10 août ; puis sur la Corniche du centre-ville de Brazzaville, le 11 août (concert organisé par l'Institut

français du Congo de Brazzaville en partenariat avec l'Union européenne) ; enfin le concert du 15 août qui avait débuté au boulevard général Alfred Raoul puis au Palais du peuple.

Ces différentes prestations se sont déroulées en présence des autorités de la République, parmi lesquelles, le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, des conseillers du chef de l'État, à la Culture, art et tourisme, et de la communication et relations publiques, marraine des 60 ans de ce

groupe, Claudia Sassou Nguesso. Le concert du 15 août s'était déroulé en présence du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

Pour célébrer en beauté leur anniversaire, la marraine des soixante ans des Bantous de la capitale, Claudia Sassou Nguesso, leur a produit un album de soixante titres. « Il y aura beaucoup de choses. Je crois que nous allons célébrer ses 60 ans jusqu'à la fin de l'année. Ils méritent plus que ça », a-t-elle déclaré.

#### Que reste-t-il à faire après la commémoration des 60 ans ?

Après la célébration des soixante ans d'existence des Bantous de la capitale, les sociétaires de cet orchestre ont décidé de s'asseoir pour faire un bilan. Maintenant qu'ils s'apprentent à passer le relai aux jeunes, ils disent être regardants dans leur manière de composer les chansons.

La deuxième génération, celle des Mpassi Mermans, a apporté également un plus, outre la rumba sentimentale existante déjà. Elle a apporté le rythme saccadé, pris au départ en mal par le comité Bantou, mais accepté plus tard avec la chanson «Masua» qui a apporté un changement dans le style des Bantous. Cette chanson reste jusqu'à ce jour, le plus grand classique du Congo.

#### Le patriarche Ganga Edo toujours actif

Après la célébration des soixante ans, le patriarche Edo Ganga, 86 ans, affirme qu'il continuera à garder la scène parce que les jeunes ont encore besoin de lui. Fils unique de sa mère Véronique, le patriarche lui a rendu un hommage à travers une chanson anthologique «Aimé wa bolingo».

Ganga Edo a été élevé le 15 août dernier par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, au grade de commandeur dans l'Ordre du mérite congolais.

Bruno Okokana

# IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



## HUMEUR

## Gare aux produits vendus à la hâte à la fin de l'année !

De nombreux commerçants ne se gênent pas de vendre à bas prix des produits ayant dépassé la date péremption à chaque fin d'année. Au mois d'octobre passé, dans certaines alimentations et boucheries, les boîtes de conserve, la viande, les poissons et les poulets avaient des prix quelque peu élevés. Mais brutalement ces prix ont baissé au milieu du mois de décembre. Et ces produits sont exposés en des stocks considérables devant des commerces.

Et quand on interroge ces commerçants, ils sortent comme argumentaire : « *Nous le faisons pour que ces produits soient vite écoulés, car il y a d'autres stocks qui vont bientôt arriver* ». Cet argumentaire est un trompe-l'œil, car quand on passe au peigne fin ces produits, on constate que certains n'ont plus d'étiquettes qui rassurent sur la date de leur utilisation.

Ce comportement est observé chez les commerçants du vestimentaire, des matelas et autres objets de la literie. Ces gens-là, au su et vu de tous, exposent à l'air libre pour la vente, des objets à usage unique et ménagère ayant servi dans d'autres ménages. Ces produits d'occasion portent plusieurs microbes dangereux pour la santé humaine.

Dans certaines boucheries de nos localités et villes, là où des kilos et demi-kilos de viande et de poisson coûtaient cher aux mois précédents, notamment août, septembre et octobre, des enseignes lumineuses appellent la clientèle à se procurer vite de ces viandes et poissons puisque les prix sont passés du double au simple. Et la question que l'on se pose est la suivante : « *Est-ce que ces aliments sont de bonne qualité ?* » Réponse : personne ne le sait, car aucune certification ne rassure les acheteurs. Les aliments périmés, par exemple la viande hachée, précise Corinne Ayache, augmente le risque de développement de bactéries comme la salmonelle, la listeria et les staphylocoques qui provoquent des sévères troubles digestifs. C'est cela la réalité !

Disons-le sans langue de bois, des commerçants de boissons alcoolisées, de divers liqueurs et whiskeys sont passés maîtres dans ce commerce bizarre, surtout dans ces moments de fin d'année. Les dates de fabrication et de péremption de ces boissons ne sont pas connues. Et quelques rares emballages sont expressément enlevés par ces vendeurs en connaissance de cause. Ce qui est vrai, la plupart de ces produits vendus de façon pélemêle, surtout en période de fin d'année, sont impropres à la consommation à cause de leur état de dégradation.

Ceci étant, gare à ces objets exposés ici et là pour la vente surtout en ces moments de fin d'année, car ils ne sont pas tous de bonne qualité. De la même manière que le matelas usé cause des ennuis sanitaires au deuxième acquéreur, l'aliment périmé cause aussi de l'intoxication alimentaire à tout acheteur. Soyons tous vigilants, car ces « malintentionnés » sont bien là et sortent déjà leurs produits dégradés vendus à bas prix. Suivez mon regard !

Faustin Akono

UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT

[regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)

## VOIRIES URBAINES

## Des nids de poule sur les artères de Pointe-Noire

Les pluies qui ne s'arrêtent pas de s'abattre sur la ville océane créent de nombreuses nids de poules sur les routes bitumées.



Des nids de poule sur une portion de route/Adiac

Le constat est fait par des Ponténégrins, surtout par des taximen qui disent que ces routes à nids de poule rendent leur travail difficile. Ils endommagent les amortisseurs de leurs voitures. « *Parmi les taxes que l'on paie, il y a celles destinées à l'entretien des routes. Pourquoi certaines routes ne sont pas entretenues ?* » s'est interrogé un taximan. Presque toutes les artères de la ville ont des nids de poule, notamment l'artère

qui va du port autonome dans sa portion, celle de la Caisse nationale de sécurité sociale jusqu'au niveau de la direction départementale du Commerce. Si une grande pluie s'abattait sur la ville, ce tronçon ne sera plus praticable. On trouve des eaux stagnantes sur les artères parallèles à celle de l'avenue principale Charles-de-Gaulle, faute de canalisation. Cependant, les artères sur lesquelles ont été réalisés des travaux de bouchage des nids de

poule se sont encore dégradées après deux ou trois semaines. Pour de nombreux Ponténégrins, ces travaux provisoires ne résolvent pas le problème de nids de poule. Car le goudron utilisé n'est pas de bonne qualité. Certains habitants de Pointe-Noire voudraient qu'à la place des bitumes moins dosés, qu'on mette des pavés dans les rues et avenues pour qu'elles soient confortables et résistantes aux eaux des pluies.

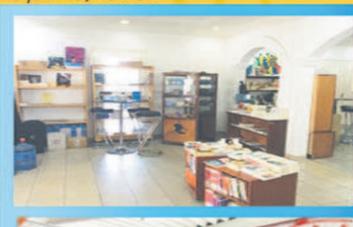
Faustin Akono

### LIBRAIRIE LES MANGUIERS



**LIBRAIRIE  
LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente**  
Une sélection unique de la  
**LITTÉRATURE CLASSIQUE**  
(africaine, française et italienne)  
*Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.*









Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**  
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

**Horaires d'ouverture:**  
Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)





Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

## DOSSIER FIN D'ANNÉE MARIE AUDIGIER

## « Pour l'IFC, l'apport de la culture congolaise est énorme, c'est au moins 80% de notre programmation »

L'année 2019 a été marquée par la célébration des vingt-cinq ans de l'Institut français du Congo (IFC) à Brazzaville. Sa directrice déléguée, Marie Audigier, a accordé une interview aux Dépêches de Brazzaville, dans laquelle, elle parle de cette manifestation et surtout de l'apport de son institut à l'épanouissement de la culture congolaise.

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) :** Comment se porte l'IFC à Brazzaville et qu'est ce qui a marqué cet institut en 2019 ?

**Marie Audigier (M.A.) :** L'IFC à Brazzaville se porte très bien. L'Année 2019 a été marquée par plusieurs records de fréquentation, avec plus de 150 000 visiteurs, 100 000 spectateurs pour les événements culturels, plus 20 % de visiteurs au Campus France. Les cours et certifications ont eux aussi progressé. Après le niveau débutant en 2018, nous avons lancé cette année le niveau avancé en lingala. En sus de l'accès à la médiathèque ou des cours de langues française ou lingala, il est possible d'apprendre à l'IFC dans divers domaines : la danse (afro, salsa, zumba, hip hop) les percussions, le piano, la guitare, le violon, le théâtre, l'humour, le chant et l'écriture. Et pour les petits, l'atelier éveil corporel et musical. Vous pouvez venir découvrir ou développer vos talents avec nos professeurs. Ces ateliers sont tous accessibles à des prix abordables.

**L.D.B. :** Quels effets a eu l'amélioration de la médiathèque ?

**M.A. :** La rénovation de la médiathèque depuis janvier a particulièrement plu au public puisqu'elle a amené une augmentation de la fréquentation de plus de 30%. Nous l'avons repensée en management participatif. Chaque médiathécaire a amené ses idées : plantes vertes, couleurs vives pour la médiathèque jeunesse, coin musique avec beaucoup de nouveautés, de Fally Ipupa à Vincent Delerm ou Angélique Kidjo, arrivée du numérique, tablettes avec les machines à lire, jeux vidéo, un casque de réalité virtuelle qui permet une visite en 360 du Château de Versailles ou du Louvre. Nous avons même créé

une grainothèque qui, sur le principe d'une bibliothèque, permet d'emprunter des graines pour en ramener ensuite. Nous avons aussi imaginé un café philo mensuel, ainsi qu'un club et un tournoi de scrabble ! Tout ceci pour un prix service public, entre 5000F pour les adultes et 1000F l'année pour les groupes scolaires.

**L.D.B. :** Comment jugez-vous votre travail sur le terrain depuis la prise de vos fonctions en qualité de directrice déléguée de l'IFC ?

**M.A. :** L'IFC évolue continuellement grâce au travail et à l'implication de l'équipe, qui est formidable et essentiellement composée de Congolais. Toute l'ambassade, à commencer par l'ambassadeur et notre directeur, fait preuve d'un soutien sans faille pour la culture, l'éducation, et l'action de l'IFC. Nous avons ouvert notre programmation à la jeunesse et à la musique populaire, en accueillant Roga Roga et Extra Musica ou Patrouille des Stars, qui n'avaient jamais joué à l'IFC, en créant Mboté hip hop ou le concours international de chorales et aussi en lançant de nouveaux concepts, les journées portes ouvertes, mon week-end à Brazza, JazzKif en partenariat avec Tek Events et l'Institut français de Kinshasa ou African Music Forum en partenariat avec Bomayé Musik et l'Institut français de Kinshasa.

Nous avons développé notre soutien aux acteurs culturels congolais, les Ateliers Sahun menés par Bill Kouélany, arts plastiques, slam, danse, le Festival de théâtre Mantina sur scène dirigé par Sylvie Dyclo-Pomos, le festival de danse Boya-Kobina fondé par Delavallet Bidiefono, les festivals d'humour TuSeo créé par Lauriathe Bikouta



(le plus ancien en Afrique centrale) et Bonana par Junior de Matt du Brazza Comédie Show, le festival de théâtre scolaire de M. Ambadrou, la journée des percussionnistes congolais en hommage à Maître Djim organisée pour la deuxième année par Muleck, etc. Le rôle de ces acteurs associatifs est majeur pour la vie du tissu culturel brazzavillois. J'ai cité les principaux, mais d'autres sont aussi très actifs.

**L.D.B. :** Les vingt-cinq ans que vous venez de célébrer, est-ce pour l'institut ou pour le bâtiment et quelle a été sa particularité ?

**M.A. :** Il s'agit des 25 ans du bâtiment actuel qui a été inauguré le 18 décembre 1994 sous le nom de « Espace André Malraux, Centre culturel français de Brazzaville ». Un immense merci à tous les artistes qui ont participé au mega-concert du 15 décembre sur la corniche, qui était un moment inoubliable.

**L.D.B. :** Comment s'annonce 2020 à l'IFC, et quels sont ses temps forts ?

**M.A. :** Avant tout la Saison Africa 2020, qui se tiendra de juin à décembre en France, mais aussi en miroir en Afrique. Aucune saison en France n'a connu une telle ambition et une telle ampleur. C'est « Une invitation à regarder et comprendre le monde d'un point de vue africain », comme le dit la Commissaire, Ngoné Fall. Un temps fort de l'année 2020 sera l'organisation avec le ministère de la Culture et des Arts d'un grand colloque sur les archives de l'AEF et l'histoire de Brazzaville en novembre. Nous allons aussi développer le cinéma itinérant ainsi que les points lecture au nord et au sud de Brazzaville. Et bien sûr le public retrouvera tous nos événements récurrents auxquels il est attaché.

**L.D.B. :** D'où vous est venue l'inspiration d'organiser les 60 ans des Bantous ?

**M.A. :** C'est tout le Congo qui voulait fêter les 60 ans des légendes. A l'IFC, nous les accueillons depuis deux ans un dimanche sur deux à la cafétéria. Pour les 60 ans, nous avons rouvert spécialement pour eux en plein mois d'août, pour un événement à la hauteur de cet anniversaire : un concert sur la corniche, ce que l'IFC n'avait jamais fait jusque-là. On adore faire des premières !

**L.D.B. :** Quel est l'apport de l'IFC dans la culture congolaise ?

**M.A. :** J'en laisse juger les Congolais. Nous souhaitons faire de l'IFC une plateforme pour la création artistique et le partage des cultures. Pour l'IFC, l'apport de la culture congolaise est énorme, puisque c'est au moins 80% de notre programmation. J'en profite pour souligner la très grande qualité du ni-

veau artistique à Brazzaville, chant, polyphonies, musique, danse (du traditionnel au contemporain ou au hip hop), théâtre, écriture, arts plastiques, slam, BD, etc. Non seulement les artistes congolais ont du talent, mais aussi ils s'investissent totalement dans leur art !

**L.D.B. :** Comment trouvez-vous le public brazzavillois ?

**M.A. :** Extraordinaire, je n'ai jamais vu un public aussi vivant qui, de plus, connaît très bien la musique, la danse, ce sont de très bons critiques. Les internationaux sont très souvent surpris par les réactions de la salle. Quand ils aiment, ils portent les artistes et, du coup, peuvent leur permettre de faire des concerts exceptionnels, mais quand ils n'aiment pas, ils disent « Bima ! » Aussi, nous sommes très soigneux sur la qualité de la programmation, c'est toute l'équipe qui s'y implique.

**L.D.B. :** Et pour terminer...

**M.A. :** Nous remercions nos partenaires, privés, institutionnels et médias. C'est grâce à leur soutien que nous avons pu organiser des événements de grande envergure, chacun d'entre eux a drainé plus de 3000 personnes : la Fête de la Musique, le Festival de Littérature et des Arts francophones (Directrice Khady Fall Diagne), Mboté hip hop, Le Forum des études en France et au Congo, les 70 ans de Présence africaine (en partenariat avec les Dépêches de Brazzaville), le festival de BD BILILI (Directrice Joëlle Epée-Mandengue), etc. Nos partenaires sont très satisfaits du chemin parcouru et nous l'ont montré cette année avec un soutien renforcé. Joyeuses fêtes et très belle année 2020 !

**Bruno Okokana**

## RÉFLEXION

## Monde : un bilan 2019 peu engageant

Vue du grand Sud l'évolution générale de la planète n'a guère été positive tout au long de l'année 2019 qui s'achève. Non seulement elle n'a été marquée par aucune avancée sérieuse dans les domaines stratégiques les plus essentiels, au premier rang desquels figure la lutte contre le dérèglement climatique, mais elle a vu aussi se préciser des tensions entre les grandes puissances dans différentes régions du monde. Ce qui, tout bien considéré, ne laisse guère espérer que l'année à venir sera meilleure que celle dont nous vivons les dernières heures.

Résumé en quelques mots ce diagnostic pessimiste repose sur les constatations suivantes :

° La Conférence sur le climat qui s'est tenue à Madrid durant ce dernier mois de l'année a été un échec. Elle a été bouclée par un grand nombre de dirigeants, n'a pris aucune décision sérieuse pour la protection de la nature, a confirmé le désintérêt des grandes nations comme

la Chine et les Etats-Unis, n'a même pas été capable d'imposer l'application des mesures prises lors des COP précédentes pour lutter contre le dérèglement climatique. Ceci alors même que les experts ne cessent de tirer la sonnette d'alarme sur les cinq continents.

° Loin de s'apaiser les tensions ethniques et religieuses se sont aggravées un peu partout dans le monde, mais surtout au Proche et au Moyen-Orient où la guerre larvée que se livrent les Musulmans sunnites (conduits par l'Arabie Saoudite) et chiites (conduits par l'Iran) s'aggrave de jour en jour et en Afrique du Nord, dans la région du Sahel, où les pays engagés dans la lutte contre le djihadisme s'avèrent incapables de coordonner leurs efforts pour combattre le terrorisme et où leurs alliés comme la France en viennent à douter de leur propre action.

° Dans ce contexte peu positif les grandes puissances refusent de coordonner leurs efforts afin de trouver des solutions à ces conflits : les Etats-Unis de Donald Trump se replient sur eux-mêmes au nom de l'« America first » que celui-ci prône sans le moindre complexe, la Chine accélère sa montée en avant dans l'économie mondiale sans se préoccuper d'aider les pays qui l'entourent à résoudre leurs problèmes, la Russie réapparaît sur la scène avec l'intention affichée d'influer sur l'évolution du monde et l'Europe, divisée, s'en efface progressivement.

° Sur le plan économique la mondialisation n'a pas eu les effets escomptés : les pays émergents peinent toujours à réduire leur endettement et à lancer leur croissance, les pays riches qui les ont exploités pendant longtemps ne se préoccupent guère de les aider à résoudre leurs problèmes, l'endettement planétaire atteint un niveau plus inquiétant et touche pratiquement toutes les nations, qu'elles soient riches ou pauvres. Bref, le bond en avant que l'on

attendait de l'ouverture des marchés ne s'est pas produit.

° Dernier point, qui n'est pas le moins important, ces problèmes se cumulent dangereusement dans le moment même où se confirme une augmentation de la population mondiale qui verra à brève échéance des continents comme l'Afrique faire vivre le quart de l'humanité. Avec, bien évidemment, les frustrations et les tensions qui grandiront inévitablement au sein de ces sociétés si les nouvelles générations n'ont pas des conditions de vie plus sûres, plus confortables, plus ouvertes sur le vaste monde.

De tout ce qui précède ressort la conclusion qu'une adaptation de la gouvernance mondiale à ces nouvelles réalités est indispensable. Si rien n'est fait en 2020 pour avancer sur cette voie l'on peut être certain que les tensions de toute nature enregistrées tout au long de cette année 2019 s'aggraveront dangereusement.

**Jean-Paul Pigasse**